

Moigny-sur-École

VILLAGE RURAL DE L'ESSONNE
et du Parc naturel régional du Gâtinais français



Bonnes vacances d'été





MAÇONNERIE GENERALE
RENOVATION - TAILLE DES PIERRES
COUVERTURE - ZINGUERIE
CHARPENTE - CARRELAGE

45, rue de Cochet - 91490 MOIGNY-sur-ÉCOLE
 Tél: 01 64 98 48 63



CLOISONS - DOUBLAGES
ISOLATION - PLAFONDS
 AMÉNAGEMENT DE COMBLES
 RÉNOVATION - PAVILLON INDIVIDUEL

RÉGIS DENEUVILLE

2 Chemin des Bombes - 77760 URY
 Tél. 01 64 24 46 68 - 06 81 44 87 66 - Fax. 01 64 24 45 45
 E-mail : regis.deneuille@gmail.com



Entreprise
 de travaux agricoles
 Bernard Lachenat

27 Grande Rue
 91490 Moigny-sur-École
 Tél. 01 64 98 08 70
 Fax 01 64 98 41 06

STATION DE MONTAGE DE PNEU

TIPHAIN.BIKE
 VENTE ET REPARATION

CYCLQ, SCOOTER
 MOTO, QUAD,
 HARLEY

DU MARDI AU SAMEDI 9H 18H
 1 BIS GRANDE RUE 91490 MOIGNY

TIPHAIN.BIKE@FREE.FR

MAG : 0160790584

PORT: 0651476576

Choisissez
 l'Alternative



Membre du Groupe
 GELSENWASSER

Délégation de Services
 Publics
 Marchés Publics
 Prestations de Services
 Eau Potable et
 Assainissement



Rue Denis Papin
 77390 VERNEUIL L'ÉTANG
 Numéro client : 0 969 320 404
 Fax : 01 64 07 33 05
 www.ndes.fr

le
**jardin
 des
 Roches**

www.lejardindesroches.fr

Restauration

Dîners, Réceptions,
 Baptêmes, Anniversaires...

Uniquement sur réservation

nouveau
 à Moigny-sur-École
 01 60 77 79 86



**l'atelier
 des
 Roches**

www.latelierdesroches.fr

**Cours
 de cuisine**
 Particuliers/groupe

Adultes

Enfants
 (à partir de 8 ans)



COUVERTURE - MAÇONNERIE
ISOLATION DE TOITURES

8 ter, rue du Faubourg Saint Wulfran
 91490 Milly-la-Forêt

Tél. 01 64 98 55 36 / Fax. 01 64 98 65 09

E-mail : etanchepto@wanadoo.fr

Intermarché
 SUPER

tous unis contre la vie chère!

Oncy-sur-École
 Milly-la-Forêt

Lundi
 9h - 19h30

Mardi au Samedi
 8h30 - 19h30
 sans interruption

Dimanche
 9h - 12h30



Distributeur
 de
 billets

Livraisons*

Locations*



Ouvert le dimanche matin

Grande Rue - Direction Malesherbes Tél. 01 64 98 73 32



Le développement durable : un engagement nécessaire

L'Agenda 21 est une feuille de route pour notre village afin de mettre en œuvre pour les années qui viennent, une politique de développement durable structurée et évaluable. L'importance de cette orientation politique ne saurait se faire sans prise en compte de son environnement, si riche mais si menacé dans un esprit « du bien vivre ensemble ».

Construire un plan d'action cohérent et spécifique exige un recensement et une analyse des actions déjà engagées par vos élus et par tous les autres acteurs du village. Ce travail de diagnostic et de prospective est à mener dans la concertation la plus large, avec nos partenaires institutionnels mais aussi avec le plus grand nombre possible de Moignacois, notamment au travers du réseau associatif.

La démarche de concertation souhaitée par le conseil municipal grâce à l'engagement d'un certain nombre d'entre vous dépasse aujourd'hui largement celle de l'Agenda 21. Elle est devenue naturellement un préalable essentiel de l'action publique dans notre commune.



Le plan d'actions que nous souhaitons engager est articulé autour de quatre axes stratégiques majeurs conciliant le développement économique et agricole, avec les préoccupations sociales et environnementales liées à l'urgence écologique. Ces axes ont été choisis par vos élus parce qu'ils constituent les défis majeurs pour notre village pour les années

qui viennent afin de léguer à nos enfants un lieu riche de ses relations sociales et solidaires, riche d'un environnement exceptionnel que beaucoup nous envie.

Ce programme n'est pas une fin. C'est un début. Il se décline sur plusieurs années. A terme, il sera évalué et actualisé afin de donner naissance à une nouvelle vision de ce que doivent être les enjeux de demain. N'en doutons pas, de nouveaux défis surgiront et je sais que nous saurons y faire face collectivement.

Aussi, pour valoriser ce travail fédératif, nous déposerons un dossier de labellisation nationale auprès du ministère chargé du développement durable, pour affirmer notre engagement et faire reconnaître la qualité du travail accompli.

Puisse la mobilisation collective autour de ce projet commun et des valeurs qu'il incarne nous accompagner longtemps, pour construire ensemble un village toujours plus agréable à vivre.

Votre Maire,

Très bonnes vacances d'été à tous.

S O M M A I R E

3	Éditorial
4	Brèves du Conseil
5	Grands événements
6-7	Finances
8-9	Vie intercommunale
10-15	Grands travaux
16-22	Environnement
23-25	Vie civique
26-31	Vie culturelle
32-35	Du côté des écoles
36-37	CCAS
38	Vie associative
39-41	Foyer rural
42-50	Vie locale
51	Carnet de famille

Mairie de Moigny-sur-École : Tél. 01 64 98 40 14
 Responsable de la publication : Pascal Simonnot
 Bulletin réalisé par :
 Commission Information-Communication : Delphine Badlou
 Création : jva-graphicréa
 Impression : IME
 Crédits photos : jva-graphicréa, x
 E-mail : mairie-moigny-sur-ecole@wanadoo.fr
 www.moigny-sur-ecole.com
 Dépôt légal : 1^{er} semestre 2012
 Imprimé en France

Cet ouvrage a été réalisé avec des encres végétales chez un imprimeur respectant toutes les normes environnementales.





Les conseils municipaux

L'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux est disponible en mairie, sur les panneaux d'affichage ou sur le site : www.moigny-sur-ecole.fr

Adoption en date du 20 février 2012

N° 01 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2012 (D.E.T.R.)

N° 02 - Demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français pour les travaux de création d'un éclairage de style avec enfouissement du réseau éclairage public en souterrain rue de Cochet dans le cadre d'un programme « Économies d'Énergie et Énergies Renouvelables »

N° 03 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France dans le cadre d'un programme régional « aménagement de liaisons cyclables en traversée de bourg » pour des travaux d'aménagement de voirie et de signalisation sur toute la commune

N° 04 - Création d'un local technique et sanitaire en lieu et place des terrains de sports : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de M. Vincent Delahaye, sénateur de l'Essonne

N° 05 - Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Essonne pour l'élaboration d'un agenda 21

N° 06 - Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île-de-France pour l'élaboration d'un agenda 21

Adoption en date du 2 avril 2012

N° 01 - Approbation du compte de gestion 2011

N° 02 - Vote du compte administratif 2011

N° 03 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement - Compte administratif 2011

N° 04 - Vote du taux des trois taxes directes locales et de la cotisation foncière des entreprises - Exercice 2012

N° 05 - Vote du budget primitif 2012 - Budget communal M14

N° 06 - Acquisition par la commune de parcelles cadastrées section AD 137 et 139, propriétés des consorts Goubet



N° 07 - Travaux de restauration du clocher de l'église Saint-Denis autorisation de signature du marché de travaux

N° 08 - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) pour la rénovation de l'éclairage public dans le cadre du programme « réduction des consommations de l'éclairage public »

N° 09 - Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour l'agencement intérieur de la mairie : demande de subvention ministérielle au titre des travaux divers d'intérêt local

Adoption en date du 11 juin 2012

N° 01 - Autorisation de signature d'un avenant au marché initial de travaux de restauration du clocher de l'église

N° 02 - Dissolution de l'association foncière de remembrement de Moigny

N° 03 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : demande d'exonération permanente en faveur de la commune de Moigny sur l'extension de la mairie 59 Grand-rue et sur le local technique et sanitaire du terrain de sports chemin de Malabry

N° 04 - Création d'emploi de fonctionnaire titulaire

N° 05 - Nomination aux commissions élargies : modification des membres de la commission communication-information

N° 06 - Acquisition de plein droit par la commune de biens sans maître

N° 07 - Communauté de communes de la Vallée de l'École : ouverture du périmètre

N° 08 - Acquisition par la commune d'une parcelle de terre cadastrée section AB 345, propriété de Mme Yvonne Saint-Gérant

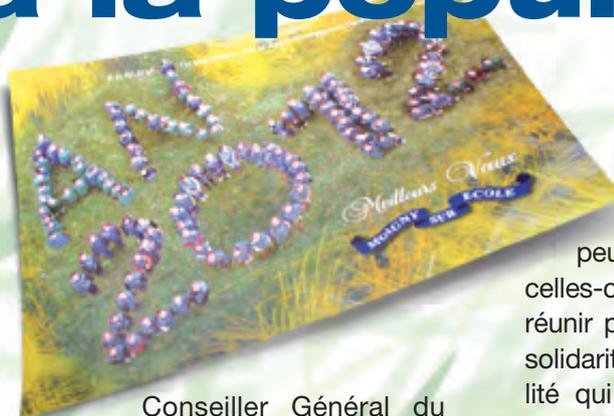
N° 09 - Décision modificative n° 01 - Budget primitif 2012



Vœux à la population

Cette année encore, parmi les bambous, M. le Maire a fait salle comble pour l'annonce de ses vœux à la population. Les Moignacois ont particulièrement apprécié le diaporama qui présentait, accompagné de musiques modernes et festives, une rétrospective de l'année passée. Pour la première fois, ce diaporama est mis en ligne sur le site de la commune (rubrique vie locale) : chacun peut donc le regarder et le copier à sa guise. Cette nouveauté permet des séances de rattrapage pour ceux qui n'ont pu se libérer lors de la séance des vœux ou qui souhaitent le revoir.

Des personnalités politiques ont également assisté à cet événement et M. Simonnot les en a chaleureusement remerciées : M. le Député suppléant Bernard Bouley, M. le Sénateur-Maire de Massy, M. Vincent Delahaye ainsi que M. le



Conseiller Général du canton de Milly-la-Forêt et Président du P.N.R, M. Jean-Jacques Boussaingault.

Les élus de Moigny-sur-Ecole, y compris le Conseil Municipal Junior, ont également été remerciés pour leur enthousiasme et leur travail quotidien. On a aussi rappelé l'importance de l'implication de chacun dans l'art du vivre ensemble : élus, bénévoles, employés ou simples citoyens, tous sont responsables de la qualité de vie du village. Cette présentation des vœux a donc été l'occasion de manifester le désir commun de lutter contre la moro-

sité ambiante, due à la crise économique. En dépit des difficultés actuelles, et peut-être même en raison de celles-ci, il reste nécessaire de se réunir pour montrer la vivacité des solidarités locales et de la convivialité qui font l'identité d'un village comme le nôtre.

L'hiver ayant été clément jusqu'à la cérémonie des vœux, le public a pu repartir avec sa traditionnelle botte de cresson après avoir partagé une coupe de champagne et des amuse-gueules. Mais la neige ne s'est pas privée de présenter ses propres vœux dans les semaines qui ont suivies... Les années se suivent mais ne se ressemblent pas : qui sait à quelle date l'hiver viendra nous donner rendez-vous l'année prochaine ? En attendant, nous espérons tous garder notre triple A : Amour, Amitié et Action !





Budget 2012 sérieux et dynamisme !

La saine gestion de la commune permet encore cette année de poursuivre le gel des taux d'imposition communaux, comme s'y était engagé Pascal Simonnot lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier.

A l'occasion du conseil municipal du 2 avril, réunis une dernière fois dans la salle de la médiathèque, les élus ont débattu du budget pour l'année à venir où le Maire a demandé à ses colistiers d'approuver une non-augmentation des impôts pour 2012. Une décision prise à l'unanimité.

Un budget 2012 offensif et résistant

Alors que le bilan du compte administratif 2011 fait apparaître une situation saine avec un excédent de fonctionnement cumulé (+ 350 858 €) couvrant largement les opérations d'investissement votées, cette bonne situation permet d'engager sereinement un budget 2012 sans précé-

dent, qui s'équilibre en dépenses et en recettes en section de Fonctionnement à 1 091 548 € et en section d'Investissement à 1 801 458 €.

Depuis des années, la méthode est constante et permet de réaliser tous les projets du Conseil Municipal sans endettement et résulte de la volonté municipale de toujours chercher les moyens les plus favorables afin de pouvoir développer des projets sans pour autant augmenter les charges.

En effet, le Conseil Municipal a le souci de pouvoir dégager des moyens financiers en prévision des programmes d'investissement pluriannuels avec un double objectif prioritaire : maîtriser les investissements et renforcer l'épargne brute de la commune en dégagant un excédent non négligeable.

Malgré le désengagement de l'Etat et les coupes financières importantes au niveau des dotations d'équipements aux petites communes rurales, mais aussi du Conseil géné-

ral qui depuis 2 ans déprogramme les projets des communes au profit d'un projet pharaonique le « grand stade de Rugby » en Essonne. Pire encore, faire financer l'entretien des routes départementales aux communes ce qui est contraire à la loi d'où la saisine de la justice. Votre municipalité arrive à faire face aux dépenses obligatoires (le remboursement des emprunts, les charges d'entretien courant des bâtiments communaux, les participations diverses communales et intercommunales, le maintien de la sécurité publique et les traitements du personnel) et à lancer de nouvelles opérations pluriannuelles d'investissement. A cela, cette année, chacun aura pu constater une augmentation sur ses feuilles des taxes d'habitation (+154%) et foncière (+166%) avec la mauvaise surprise de la taxe spéciale d'équipement instaurée par le Conseil Régional au profit d'aménagement du Grand Paris Express alors que rien n'est prévu sur la carte en dessous de Massy-Palaiseau.

LIBELLÉ TAXES	TAUX ANNÉE 2011	TAUX ANNÉE 2012	BASES	PRODUITS
Taxe d'habitation	13.52 %	13.52 %	2 670 000	360 984 €
Foncier bâti	9.73 %	9,73 %	1 588 000	154 512 €
Foncier non bâti	44.69 %	44.69 %	41 000	18 323 €
Cotisation Foncière des Entreprises	21.15 %	21.15 %	121 300	25 655 €
Produit attendu 2012				559 474 €

Des atouts pour la commune

La rigueur de la gestion municipale permet tout à la fois de maintenir l'endettement à un niveau très faible mais aussi de conforter le souci de veiller à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement, notamment au travers de la rénovation de la mairie, de la poursuite de chantiers tels que la dernière tranche des

travaux de l'Eglise Saint-Denis avec la restauration extérieure du clocher et l'aménagement de la rue de Cochet prévu en septembre.

Néanmoins, au regard de son faible endettement, la commune a choisi de contracter un emprunt auprès du Crédit Mutuel afin de conforter sa trésorerie pour permettre de mener à

bien ces opérations, à une époque où les banques ne prêtent quasiment plus aux communes.

Le volume des subventions d'investissement consenties par nos différents partenaires (Etat, Région, Département et PNR) reste encore très important et permet de couvrir largement les gros chantiers (en laissant à la commune la part d'autofinancement réglementaire).



21 21

Impôts locaux

0%

d'augmentation encore cette année des taux communaux

21 21

1 1

Taxe des Ordures ménagères

-3%

malgré l'augmentation de la TVA de 5,5% à 7% positionnant le SIROM le moins cher du département

1 1

R La commune décroche R

+13 000 €

pour la mairie par une réserve ministérielle grâce à l'intervention de notre député Franck Marlin auprès de Valérie Pécresse alors Ministre du Budget.

R R

L'ADEME
(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) accepte de financer

80%

de la rénovation de l'éclairage public... une première en France !

R La commune décroche R

5 000 €

pour l'église par une réserve parlementaire du sénateur Serge Dassault.

R R

Pompes Funèbres Roger MARIN depuis 1929

Contrats pré-obsèques "sans questionnaire médical"
Marbrerie - Chambres Funéraires



Champcueil	01 64 99 79 00
Milly-la-Forêt	01 64 98 89 29
La Ferté Alais	01 64 57 42 74
Ponhierry	01 64 09 97 97
Étampes	01 60 80 02 49
Malesherbes	02 38 34 80 25

Crématorium Sud Francilien Evry-Courcouronnes 01 60 86 65 43

Menuiserie Michaut Arnaud



Diplômé de l'école Boulle

Siège social
6 rue de Bordeaux - 91490 Moigny-sur-École
Atelier
45 rue de l'Essonne - 91720 Prunay-sur-Essonne
Tél. 01 60 75 69 48
menuiserie.michaut@wanadoo.fr

Menuiserie bois, alu, PVC - cuisine sur mesure - meuble - escalier
Agencement - rénovation - isolation et aménagement de combles
véranda - parquet

Votre centre de loisirs intercommunal

Bien plus qu'un « mode de garde », votre centre de loisirs est une réelle réponse à votre souhait d'offrir des loisirs à vos enfants.

Le centre de loisirs intercommunal est un lieu de rencontres et d'échanges privilégiés à la dimension du territoire de la Vallée de l'Ecole.

Les programmes préparés par l'équipe d'animation sont un alléchant mélange d'activités et d'animations ludiques, sportives et culturelles parmi lesquelles les enfants peuvent choisir selon leurs préférences.

La fréquentation est soutenue tout au long de l'année. Des amitiés se créent, on organise des boums et on fête les anniversaires... et quand le besoin s'en fait sentir on se repose : un vrai lieu de vie !

Pour les enfants fréquentant la structure, nous avons aussi un programme de courts séjours qui rencontre un succès grandissant, hiver, été et automne, découvrir une région, un paysage, des activités nouvelles, appréhender et vivre la

séparation avec la famille, ce sont les objectifs des séjours en province.

Les inscriptions sont possibles toute l'année, le calendrier scolaire est une indication utile.

Le dossier d'inscription administratif, le projet pédagogique, le règlement intérieur et les documents de réservation de date sont disponibles au centre de loisirs et en téléchargements sur les sites internet des communes adhérentes.

Le tarif est en fonction de votre quotient familial calculé en regard de vos revenus et de la constitution de votre famille, le tarif comprend toutes les activités du jour, le repas, le goûter.

Une visite préalable pour vous et vos enfants, est toujours importante afin de faire connaissance, répondre à vos questions et visiter l'équipement.

Rendez-vous pour l'été 2012 avec un séjour multi activités en Bourgogne.

Centre de loisirs intercommunal de la Vallée de l'école

23 rue de la Chapelle Saint Blaise
91490 Milly-La-Forêt

01 64 98 99 84 / attention répondeur
cc.milly@fr.oleane.com

Permanences : Mardi / Jeudi 17h/19h,
aucune inscription et réservation
par téléphone.

Périodes d'ouverture :
mercredi, petites et grandes vacances

Votre centre de loisirs rencontre une
fréquentation en hausse constante,

**attention à bien réserver
vos dates**

boum des Tonges



peinture sur pierre

anniversaire



TOUTES DISTANCES

73/7
2411/24

TRANSPORTS DE MALADES ASSIS
TRAJETS AEROPORTS / GARES / HOPITAUX

TAXI

CHEQUES TAXI

MOIGNY SUR ECOLE

NOJAC THOMAS

06 47 45 35 94



TAXI CONVENTIONNE SECU



PISCINE INTERCOMMUNALE

Les communes se mouillent !

A lors que l'arrêté du Préfet en date du 25 avril 2012 vient de tomber fixant l'extension du périmètre de la Communauté de Communes de la Vallée de l'École, passant ainsi de 6 à 15 communes, celles-ci viennent de consentir à leur premier projet fédérateur pour la construction d'une piscine intercommunale.

Le site choisi, après de nombreux débats, sera rue de la Chapelle Saint Blaise à proximité du centre de loisirs intercommunal à Milly-la-Forêt en lieu et place de l'ancienne piscine fermée depuis quelques années, la commune cédant logiquement le terrain.

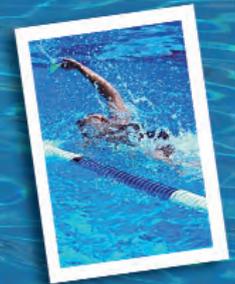
Chacun sait et depuis longtemps que ce type d'équipement manque cruellement dans notre région privant tout particulièrement les écoliers de l'apprentissage de la natation, ce qui peut supposer être une anomalie de taille en ce 21^{ème} siècle.

L'organisation générale du projet reposera sur les éléments de programme suivants :

- un bassin sportif couvert de 375 m² soit 6 couloirs de nage pour un périmètre de 25 m x 15 m
- un bassin d'apprentissage / loisirs de 150 m² avec des profondeurs d'eau adaptées
- une pataugeoire de 50 m²
- une plage : 800 m²

Les premières estimations amènent ce projet à près de 9 341 470 € TTC, avec à peine 50% de subventions obligeant le complément du financement par un emprunt, ce qui nous oblige également à trouver des partenariats avec des communes hors périmètre afin d'assurer les coûts annuels de fonctionnement estimés à environ 300 000 €, soit entre 15 et 20 € par habitant et par an.

Cependant, il va falloir s'armer encore de patience car la livraison n'est pas prévue avant fin 2014.



Grands travaux

ECOLE MATERNELLE

S uite aux intenses pluies que nous avons connues au printemps, nous avons dû anticiper les travaux prévus dans les écoles lors de la trêve estivale.

Nous avons fait intervenir une entreprise spécialisée pour corriger l'étanchéité de l'école, mais aussi inspecter l'ensemble de la couverture et les fenêtres supérieures de la structure. Des modifications nécessaires ont été apportées avec la mise en œuvre d'un système d'étanchéité bicouche isolé, et protéger les linteaux en bois pour la pérennité du bâtiment scolaire.



Étanchéité



Les travaux à la mairie

Depuis le 16 avril, les élus et le personnel communal ont repris possession des locaux de la mairie entièrement rénovés après une année entière de chantier. La veille, ce nouvel espace enfin réhabilité, grouille des va-et-vient du personnel, des déménageurs, des élus et des ouvriers qui sont encore là pour terminer leur ouvrage...

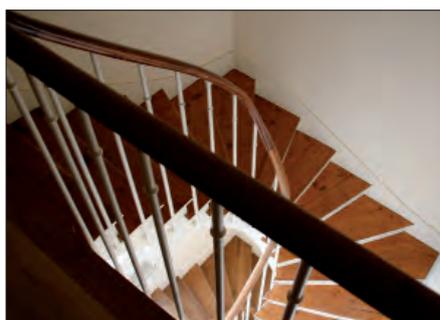
Même si les 3 mois qui ont suivi, ont permis de finaliser les travaux extérieurs ainsi que l'aménagement du parvis, on peut dire que ces travaux de réhabilitation se sont déroulés conformément aux prévisions.

Chacun a pu constater des modifications majeures comme l'aménagement de l'accueil beaucoup plus convivial et fonctionnel, conforme aux pratiques d'un véritable service administratif.

jeunes mariés ont fortement apprécié les lieux.

Une mise aux normes nécessaire

Bien sûr, il restait à mettre aux normes de sécurité l'ensemble de l'édifice datant de 1889 et tout particulièrement le rez-de-chaussée afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. La municipalité a engagé ces travaux devenus indispensables en res-



La banque d'accueil

Plus singulier, la salle du « conseil », très lumineuse grâce à son puits de lumière, a été aménagée afin de la rendre plus phonique et agréable pour y organiser les différentes réunions et cérémonies, comme le déroulement des élections ou encore les mariages dont les premiers



La salle des archives



La kitchenette

sont terminés



une rampe sur le côté du bâtiment où une sonnette de service est spécialement affectée.

Une réalisation de qualité

Avec cette réalisation fonctionnelle mais qui n'a rien d'ostentatoire, la municipalité peut se vanter d'avoir répondu à ses obligations de mise en conformité de l'ensemble des bâtiments en matière d'accessibilité avant 2015. L'ancienne salle du cadastre transformée en salle des associations rend déjà de multiples services soulageant ainsi l'usage de la salle des fêtes bien saturée.

A l'occasion de la réception des travaux, le Maire, accompagné des deux adjoints en charge des travaux, ont chaleureusement félicité les dix entreprises et le maître d'œuvre qui se sont succédés pen-



dant un an pour réaliser ces travaux de grande qualité.

Le premier magistrat de la commune a rappelé que ce chantier a pu être réalisé grâce aux subventions obtenues de l'État, de la Région, du Conseil général, du PNR et même d'une réserve ministérielle au profit du nouveau mobilier grâce à l'intervention de notre député Franck Marlin auprès de Valérie Pécresse alors en charge du ministère du budget de l'État.

Les conditions étant enfin toutes réunies, il ne reste plus qu'à travailler maintenant, mais sur ce registre, chacun sait que vos élus besogneux, œuvrent en permanence pour le bien-être de la commune.

Alors rendez-vous le 15 septembre pour l'inauguration officielle de la « maison communale ».



Salle des Associations

pectant les normes de haute qualité environnementale (HQE), moins gourmandes en énergie, et le caractère patrimonial du site. En effet, cette réhabilitation a pu se faire sans défigurer la façade et ses 3 marches d'entrée. Ainsi, un accès réservé a pu être réalisé avec



« Un chantier de bénévoles pour un engagement citoyen responsable »

Une occasion de découvertes et d'échanges

Bénévoles

Au fil des années, les terrains situés au lieu-dit « Chaude Vallée » rue de Malabry ont été investis en réalisant un terrain de football, des courts de tennis, un terrain d'entraînement de basket et dernièrement un city-stade homologué permettant la pratique d'une dizaine de sports différents.

Devant une fréquentation croissante des équipements, et devant un constat d'or-

dre sanitaire et de santé publique, il s'avérait plus que nécessaire de mettre en place un équipement sanitaire en direction des usagers afin d'éviter à ceux-ci d'aller dans la nature pour assouvir des besoins naturels.

En 2010, la commune a donc lancé la viabilisation de la rue de Malabry en réalisant l'extension des réseaux de distribution d'eau potable, d'assainissement des eaux usées, d'éclairage public ainsi que de la distribution électrique. La solution retenue est d'implanter un petit bâtiment de 20m², doublé d'un auvent dont une partie du local sera consacrée à intégrer l'ensemble des réseaux sécurisés (arrivées des compteurs, local technique, matériel de nettoyage, etc...) et l'autre moitié dédiée aux vestiaires et sanitaires publics avec un espace réservé aux personnes à mobilité réduite.



L'opération reste de taille modeste afin de permettre l'insertion du projet dans un environnement naturel. Le local est réalisé en maçonnerie traditionnelle (parpaings) avec une couverture deux pentes en tuiles respectant une architecture conforme à la commune, ne portant pas atteinte aux constructions avoisinantes.

Cette opération est menée dans le cadre d'un chantier volontaire de bénévoles pour assurer la main d'œuvre gratuite, encadré par un professionnel M. Olivier Relut, entrepreneur maçon, qui a immédiatement accepté cette initiative aux côtés des membres sportifs et des élus municipaux.

La réalisation pratique du chantier s'est accompagnée d'objectifs pédagogiques de la part de l'encadrement, mais ce fut aussi l'occasion d'exercer des responsabilités réelles, d'acquérir des compétences dans les métiers du bâtiment. C'est également la découverte de la différence : différence de l'autre, différence d'une culture, différence d'un milieu, mais toujours dans une ambiance conviviale et extrêmement sympathique.

Au-delà de ce projet, ce chantier est avant tout une expérience de rencontre humaine et de solidarité qui a été très riche pour tous les participants au bénéfice de toute la population et d'apprendre ainsi à se mettre au service de la collectivité pour l'intérêt général.



L'église Saint-Denis, ... du chef d'œuvre en péril à sa restauration finale

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en mars 1926, l'église Saint-Denis constitue un patrimoine architectural exceptionnel avec ses nombreux décors sculptés (chapiteaux, tailloirs à personnages grotesques, culs de lampe, clés de voûte, ...), ses remplages gothiques dans les baies (grande rosace de la façade occidentale, grande baie flamboyante du transept, ...) et ses décors peints dans le chœur et le transept, sans oublier ses nouveaux vitraux réalisés en 2006 par Jeffrey Miller, l'ensemble conférant à l'église une unité remarquable.

Consciente de ses responsabilités, la municipalité a pris des mesures dès 2001 pour permettre une restauration soignée par l'élaboration de diagnostics d'experts, puis en confiant en 2003 à Louis Prieur, architecte du patrimoine, et à ce titre agréé par les services des « Monuments Historiques », le soin d'analyser tous les désordres dont souffrait l'édifice et de programmer l'ensemble des travaux nécessaires pour la soigner et la guérir de toutes ses misères.

Après une pause de 2 ans, du fait des subventions départementales « saucissonnées » en deux exercices (2011 & 2012), en complément de celles de l'État (DRAC) obtenues fin 2010 et de la réserve parlementaire du sénateur Serge Dassault, la 5^{ème} et dernière tranche va pouvoir se poursuivre avec la rénovation extérieure du clocher haut de 44 mètres pour un montant global de 230 000 € TTC.

Tandis que le tailleur de pierre commencera à œuvrer aux différents étages d'un gigantesque échafaudage qui entourera les parois du clocher, un sableur donnera un coup de frais sur les pierres du bâtiment marqué par l'érosion et la grisaille de la pollution atmosphérique pour redonner de l'éclat à Saint-Denis.

Le dôme en pierre de la tour de l'escalier sera entièrement déposé, un nouveau dôme octogonal en grès sera créé et mis en place sur la tour. La toiture de la pointe du clocher sera reprise ponctuellement, la jupe du clocher quant à elle, sera entièrement reprise en ardoise. Concernant les abat-sons des façades sud et nord, ils seront nettoyés et ceux des façades Ouest et Est seront recouverts par des dalles en ardoise.

Enfin des filets anti-pigeon ainsi que des barrettes d'électro-répulsion seront mis en place sur les corniches et au niveau des baies. La structure de la cloche (extérieur) sera également reprise.

L'église Saint-Denis, témoin fidèle de la longue histoire du village depuis les années 1170-1180 que nous ont légué nos ancêtres, aura connu ainsi un nécessaire sauvetage d'un chef d'œuvre en péril à sa restauration complète.





VOIRIE Futurs travaux

Explication sur le programme d'entretien voirie

La voirie communale empruntée par les véhicules compte plus de 46 voies et impasses d'une surface de plus de 68 778 m² et représente un linéaire de 15.153 km de voirie communale, sans compter les 5 km de la RD 948 qui dépend « normalement » de l'entière responsabilité du Conseil général.

Aussi, afin d'améliorer encore le service rendu aux usagers de ces voies communales et de rationaliser au mieux les sommes conséquentes investies dans ce domaine, Moigny a décidé d'engager un Plan Pluriannuel de Travaux et d'Entretien de la Voirie, raisonné sur le long terme.

Dès 2007 et avant toute décision, la commune a souhaité établir un diagnostic précis et réfléchi de la situation de la voirie communale, afin qu'il soit le plus cohérent possible.

- L'urgence de l'intervention en prenant prioritairement en compte la sécurité des usagers.
- L'état des fondations de la voie et le captage des ruissellements des eaux de pluie.
- Les désordres structurels apparents (faiencage, fissure).
- Le niveau des déformations de la chaussée (affaissement par exemple).
- L'état global du revêtement (vétusté).
- Le type de la voie (axe principal, voie secondaire ou simple route d'accès).
- Les caractéristiques de la voie (sa longueur, sa largeur, sa surface).

Les travaux envisagés ont ensuite été classés par ordre de priorités, en fonction de l'application de ces différents critères. Il résulte de ce diagnostic que l'état des divers revêtements n'apparaît pas vraiment préoccupant grâce au

niveau d'investissement consacré chaque année dans le budget général.

Malheureusement, la programmation 2011 n'a pu être réalisée du fait que le Conseil Général ait notifié notre demande de subvention qu'en novembre dernier, et que la saison automnale avancée n'était guère favorable aux travaux de voirie habituellement réalisés en été.

Ce sont donc les travaux des rues des Écoliers, des Rochettes, des Droits de l'Homme, de Courances, des Hôpitaux, de la Croix Blanche et le parking du cimetière qui se sont trouvés différés en Mai 2012, décalant ainsi notre programmation indépendamment de notre volonté. Ceci n'empêchera cependant pas une bonne réactivité si une urgence devait voir le jour, la commune ajustera bien évidemment son programme tout en conservant ses objectifs initiaux de réalisation pluriannuels.



Bilan sur le trafic routier après 15 ans d'aménagement dans la traversée de Moigny par la Grand-rue

1996 : 4.680 véhicules/jour (avant travaux d'aménagement)

2001 : 3.500 véhicules/jour (2^{ème} tranche de travaux)

2011 : 2.780 véhicules/jour (depuis la réalisation de la 3^{ème} tranche)

Source Conseil Général de l'Essonne



Recalibrage et enfouissement des réseaux se poursuivent dans les rues du village...



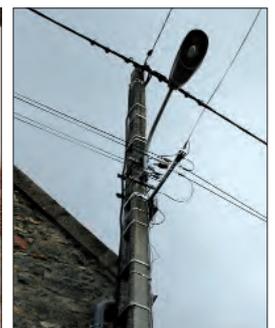
La rue de Cochet fait l'objet d'une réflexion en profondeur dans le cadre de sa rénovation. Il faudra désormais prendre en compte un recalibrage total de l'espace public dans le but de réduire de

nombreuses nuisances et avec pour principaux objectifs l'amélioration de la qualité de la vie et la maîtrise de l'usage de la voiture. En application des nouvelles dispositions rendues obligatoires en faveur des personnes à mobilité réduite et de la circulation des vélos en continuité de la piste cyclable traversant la forêt en direction du Cyclop vers Milly-la-Forêt, la circulation sera amenée à passer en zone 30 km/h.

Pour ce faire, il convient de restructurer les liaisons cyclables de cette voie, sur une longueur avoisinant les 650 mètres linéaires ainsi que le reprofilage de la chaussée et l'optimisation des places de stationnement quand cela est possible tout en créant de nouveaux trottoirs.

La nature du chantier annonce un travail en profondeur puisque, outre le remplacement des canalisations en plomb de distribution d'eau potable jusque chez les riverains, la rue bénéficiera du programme de rénovation de l'éclairage public, de l'enfouissement des réseaux et du traitement des eaux pluviales.

Les travaux pourraient voir le jour dès l'été 2012 si la municipalité obtient l'ensemble des financements nécessaires à cette opération particulièrement complexe.





pourquoi un Agenda 21

En ce début du 21^{ème} siècle, force est de constater que nous vivons toujours selon la règle du « *chacun pour soi* ». Satisfaire ses envies, s'inventer des besoins, chercher à posséder davantage, voilà qui le plus souvent dicte notre conduite. Nous nous faisons alors happer par des futilités sans concevoir que l'essentiel a été oublié ou même sacrifié. Réagir à cette attitude, c'est d'abord prendre du recul et faire des choix. A-t-on besoin de manger des cerises en décembre, quitte à gaspiller nos réserves de pétrole pour les acheminer? De même, est-ce raisonnable de vouloir partir en vacances à l'autre bout du monde ? Faut-il vraiment cultiver par chez nous du maïs alors qu'il lui faut beaucoup d'eau et que nous en manquons? Mieux gérer nos ressources naturelles, améliorer notre cadre de vie, faire vivre ensemble les habitants du village, tels sont quelques-uns des soucis légitimes que nous pourrions avoir en commun. Nous sommes tous très doués pour incriminer la société qui ne fait pas ce qu'il faut. Mais enfin, soyons lucides ! La société dont nous attendons tout, c'est nous. Nous aimerions que nos rivières ne soient pas polluées, que l'air de nos poumons soit sain, qu'on cesse de jeter par la fenêtre de la voiture ses débris avant d'entrer dans le village, que les orages ne provoquent pas l'inondation de nos caves, que les voitures stationnent sur la route et non plus sur les trottoirs, qu'un boulanger nous fasse à nouveau du bon pain et des gâteaux, que les habitants de Moigny constituent une communauté villageoise soudée et heureuse. Alors mettons en place un Agenda 21 et prenons les affaires en main.

L'Agenda 21 est une démarche encouragée par les pouvoirs publics, qui consiste à faire tout d'abord un bilan complet de la situation, puis à imaginer un certain nombre de progrès en associant toutes les bonnes volontés pour réaliser progressivement les améliorations convenues ensemble.

Pour mieux cerner les sujets qui pourraient être abordés dans un premier temps, citons quelques objectifs :

- Améliorer la qualité des aménagements : concevoir un nouveau document d'urbanisme, favoriser les économies d'énergie, valoriser le patrimoine naturel et le bâti ancien.



- Améliorer la gestion des ressources : favoriser une agriculture et une gestion de l'eau raisonnables, valoriser la biodiversité, exploiter au mieux les déchets de toutes sortes.
- Améliorer la qualité « *du vivre ensemble* » : porter une attention spéciale aux familles (enfants, parents, handicapés et personnes âgées), favoriser une vie de village, veiller aux problèmes de tranquillité et de sécurité.

- Améliorer le sens de la citoyenneté des habitants : développer la connaissance de l'environnement, partager les informations, associer les habitants à la conception de l'Agenda 21 et à son actualisation.

A terme, on peut souhaiter que le comportement des moignacois, grâce à l'Agenda 21, soit empreint du souci de respecter l'environnement, de mettre fin à de nombreux gaspillages, de tirer un meilleur parti des ressources naturelles, à retrouver une véritable vie communautaire et à forger tous ensemble un cadre de vie meilleur pour nos enfants.

Un vaste projet que vos élus ont décidé de mettre en chantier !



Observatoire photographique des paysages

Qu'est-ce que c'est ?

Environ 200 points d'observation ont été choisis sur l'ensemble du territoire du PNR, et Moigny figure dans le projet. Depuis fin 2008, début 2009, ses points ont été marqués physiquement par un ancrage au sol d'une borne en grès avec une rondelle verte mentionnant « Parc Naturel Régional du Gâtinais Français : observatoire photographique ». Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Route de Corbeil



Roches au Seigneur



Cressonnières



Chemin du Moutonnier

Quatre bornes pour Moigny

- Paysage de la « plaine » au Nord de Moigny (piste cyclable, après le silo dans le sens Dannemois-Moigny) ;
- Essart cultivé des Roches du Seigneur au sud-ouest (après les terrains de tennis) ;
- Espace naturel en devenir en bordure d'École (en allant vers le moulin Grenat, face au chemin du Moutonnier) ;
- Cressonnières de Moigny (entrée Sud de Moigny, proche arrêt de bus en venant de Milly).

Pourquoi ?

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Les élus et les services techniques du PNR prennent des photos régulièrement à partir des bornes. Ces photos sont ainsi conservées afin de pouvoir faire des comparaisons et noter les changements.

Valorisation artistique de l'observatoire

Un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne et leurs associations culturelles. Des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant à porter un autre regard sur le paysage.

Des randonnées thématiques et des lectures de paysages ont déjà été organisées autour de ces bornes.

Cela permet d'observer l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité. Les paysages évoluent naturellement et constituent un patrimoine vivant que nous devons surveiller et protéger.

Opération 2012

Essonne verte, Essonne propre

Cette année encore et pour la 17^{ème} édition, le village s'associe à cette opération menée par le Conseil général de l'Essonne, déclinée sur la commune « Essonne Verte, Moigny Propre » !

Une vingtaine de personnes s'est donnée rendez-vous le samedi 12 mai, le temps d'une matinée bien remplie pour contribuer au nettoyage des espaces communaux. Il est incontestable que sans le soutien logistique du personnel technique communal pour véhiculer les engins, et les élus pour encadrer cette action, il serait difficile de donner du sens à cette journée.

Force est de constater que la participation fut en baisse cette année par rapport aux années précédentes, mais jamais de défection de la part des chasseurs de Moigny qui apportent leur soutien à notre environnement.

Il est vrai et on ne peut que s'en féliciter, nous constatons d'année en année de moins en moins de dépôts sauvages même si l'on déplore aux entrées de village des dizaines de cannettes vides

sans doute jetées par la fenêtre des véhicules, comme si on se débarrassait de ses déchets avant d'arriver à la maison....

Enfin, un moment extrêmement convivial et d'échanges, l'heure du casse-croûte au stade en présence d'un autre groupe de bénévoles, celui de la construction du local sanitaire des terrains de sport.



Une nouvelle balade à découvrir !

C'est dans le cadre du pôle touristique régional sud-Essonnes et de son aménagement que la commune a initié ce projet de randonnée familiale sur une distance de 4,5 km, avec pour but premier de rouvrir à la promenade le chemin rural des Mardelats qui, au fil des décennies, avait disparu.

Premier temps fort, un panneau a été dévoilé en présence de M. le Maire, M. Boussaingault, Président du PNR, Mrs Dardelet et Prieur repré-



sentant l'association des « Croqueurs de pommes », M. Bienvault, directeur du Comité Départemental du Tourisme et de l'équipe municipale, panneau judicieusement placé à l'entrée du chemin du Moutonnier, en contrebas de l'église, qui apporte aux randonneurs toutes les informations concernant ce nouveau parcours.

Malgré une température agréable, c'est sous une pluie fine éparse que s'est déroulée ce dimanche 24 juin une triple inauguration des dernières réalisations avec l'ouverture de cette nouvelle boucle de randonnée désignée désormais PR49, longeant le verger pédagogique, puis passant par le chemin des Mardelats pour finir par la passerelle du gué du Moulin.

Au fil de la balade au son des cornemuses du « 91 st Gâtinais Highlanders » et des sonneurs des « trompes Saint Denis de Moigny », les promeneurs ont pu découvrir un secteur du village méconnu, à l'environnement calme et champêtre riche de sa flore et de sa faune. Après avoir traversé un champ où les vaches broutent paisiblement, deuxième temps fort, les randonneurs franchiront deux labyrinthes pour éviter justement que le troupeau ne se disperse.

Ils longeront la propriété du château de Courances et son beau patrimoine, rattrapant ainsi le GR11 pour arriver à nouveau à Moigny par le moulin Grenat, troisième temps fort avec le franchissement de la passerelle installée sur

la rivière. Frontière naturelle entre Moigny et Courances, elle crée un passage accessible aux piétons et aux personnes à mobilité réduite, totalement sécurisée sur le gué du moulin, donnant une continuité à la boucle de promenade.

Entrecoupée de pauses musicales, cette inauguration particulièrement originale est le fruit de 2 longues années pour aboutir à cette présentation où chacun a été heureux de participer à ce type de projet contribuant à la préservation de la biodiversité.



N'hésitez pas, allez vite découvrir cette randonnée, si ce n'est pas déjà fait !

• La prévention ou réduction des déchets : de quoi s'agit-il ?

L'objectif de la prévention est de réduire les quantités de déchets produits par les ménages et les entreprises, et donc diminuer les quantités de déchets collectées et traitées. La prévention peut être également qualitative ; elle a alors pour objectif de diminuer la nocivité des déchets au niveau de la conception des produits et de favoriser l'utilisation de produits moins dangereux.



• Pourquoi faire de la prévention ?

Chaque année, un français produit en moyenne 390 kg de déchets (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives). Une quantité de déchets qui a doublé en 40 ans ! (source ADEME).



Malgré le développement de nombreuses infrastructures, le risque de manquer d'installations de traitement de déchets augmente et nombre de départements rencontrent des difficultés croissantes pour gérer leurs déchets. Le traitement des déchets ménagers représente un coût financier très lourd. Ce coût comprend, la collecte, l'acheminement, le recyclage, l'élimination ou l'enfouissement des déchets dans des centres spécialisés.

• Des actions pour parvenir à un objectif :

Le Syndicat Emeraude s'est ainsi engagé en janvier 2011 auprès de l'ADEME, dans un Programme Local de Prévention des Déchets qui va permettre pendant 5 ans de développer des actions de prévention en partenariat avec des acteurs locaux.



Objectif majeur : réduire le volume des ordures ménagères et assimilés de 7 % d'ici 5 ans (soit 5 kg/hab/an sur 5 ans).

Le prochain ramassage des
ENCOMBRANTS
11 octobre 2012

- Alors pensez à sortir vos encombrants la veille.
- Toutes vos infos sur : www.siom-millylaforet.fr
- Pour tous renseignements, consultez le SIROM au 01 64 99 31 81

S E S A M E
Sud Essonne Solidarité Aide Multi Emploi
Association Intermédiaire d'Insertion Professionnelle
(loi 1901) créée en Octobre 1994
01 64 99 47 81
sesame.maisse@wanadoo.fr

Sésame vient d'ouvrir une recyclerie à Prunay



Le textile se recycle aussi à Moigny

La commune a souhaité mettre en place une armoire à textile située rue de Verdun à côté de la salle des fêtes afin de détourner de l'incinération ce type de déchets. Cela permet de :

- réduire les coûts de traitement des collectivités répercutés directement sur la Taxe des Ordures Ménagères ;
- réinsérer du personnel en grande difficulté ;
- donner une 2^{ème} vie à nos vêtements (43%), le reste est revalorisé ou recyclé en chiffon.

La mise en place d'une collecte textile de qualité par point d'apport volontaire, permet aux collectivités de détourner des ordures ménagères en moyenne 6 kg de textiles par habitant et par an.

Cependant, en 2011, les Moignacois ont déposé seulement 1.55 tonnes de textiles ; ce qui représente 1.2 kg par habitant et par an très loin de l'objectif des 6kg par habitant et par an.

Des gestes pour réduire ses déchets

Je fais du compost !



En faisant du compost pour ses plantes, on peut réduire ses déchets de 40 kg par personne et par an.

- Je composte certains de mes déchets de cuisine / de jardin.

Je fais réparer mes appareils !



Nous jetons en moyenne 16 à 20 kg de DEEE (Déchets d'Équipements Électriques ou Electroniques) par an.

- En faisant réparer ses appareils, on allonge leur durée de vie.

Je mets un stop pub sur ma boîte aux lettres !



Il permet de réduire ses déchets de 40 kg par foyer par an

J'achète à la coupe ou en vrac !



En achetant des produits à la coupe ou en vrac, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.

- Souvent moins coûteux,
- Evite les emballages superflus.

Je stoppe le gaspillage alimentaire !



Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle :
 - 7 kg d'aliments encore emballés,
 - 13 kg de restes de repas, de fruits et légumes abîmés et non consommés.

Je donne mes vêtements !



En donnant des vêtements qu'on ne porte plus, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.

- Je les dépose dans des bornes à textiles,
- Je les donne à des associations,
- Je les vends lors de vide-greniers.

Je limite mes impressions !



En limitant ses impressions papier, on peut réduire ses déchets de 6 kg par employé et par an.

- Recto/verso,
- Utiliser le verso comme brouillon,
- N'imprimer que ce qui est nécessaire,
- Privilégier l'envoi par mail.

J'utilise des piles rechargeables !



En utilisant des piles rechargeables, on évite de rejeter des déchets polluants.

J'achète des éco-recharges !



En achetant des éco-recharges, on peut réduire ses déchets de 1 kg par personne et par an.

- Les éco-recharges permettent de diminuer la quantité d'emballages de 50 à 70 % par rapport aux produits classiques.

J'utilise un sac durable, plutôt qu'un sac jetable !



En utilisant un cabas pour ses courses, on peut réduire ses déchets de 2 kg par personne et par an.

Je limite les emballages !



En choisissant des produits avec moins d'emballages, on peut réduire ses déchets de 26 kg par personne et par an.

- Privilégier les produits grands formats,
- Eviter les produits sur-emballés.

Retrouver tous ces Eco-gestes et bien d'autres informations sur la réduction des déchets sur le site de l'ADEME :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr>

J'entretien et je protège ma rivière "ÉCOLE"

Tout d'abord, rappelons que notre rivière prend sa source non loin du Vaudoué et se jette dans la Seine à Ponthierry après un parcours de 26,7 km.

Les nouvelles directives imposées pour l'entretien des rivières nous incitent à expliquer au public et aux riverains les nouvelles méthodes actuellement mises en œuvre.

Ces méthodes sont souvent incomprises, tant l'impression que rien n'est fait, domine.

L'entretien de nos jours ne correspond en rien avec celui pratiqué par nos aïeux qui donnaient dans « le propre et le net » surtout visuel, ce qui aboutissait parfois à des situations excessives : berges dénudées, lit trop large.... favorisant l'eutrophisation, c'est-à-dire un déséquilibre écologique d'un milieu aquatique.

Aujourd'hui, ces nouvelles

méthodes consistent à redonner à l'Ecole un fonctionnement aussi proche que possible du naturel. Ainsi, on laisse à la rivière le maximum de sa végétation, qu'elle soit aquatique ou bien rivulaire, tant que celle-ci ne présente pas de risque concernant la sécurité, sans pour autant exclure l'entretien normal, qui reste en priorité à la charge des riverains.

Il en va de même pour la gestion de la ripisylve (végétation arbustive située en berge), que l'on n'éradique plus : jeunes pousses, arbres et arbustes, ou bien vieux sujets. Maintenant, on taille, on recèpe, on éclaircit quand nécessaire, et on gère parfois les arbres ruinés ou tombés dans le lit même du cours d'eau.

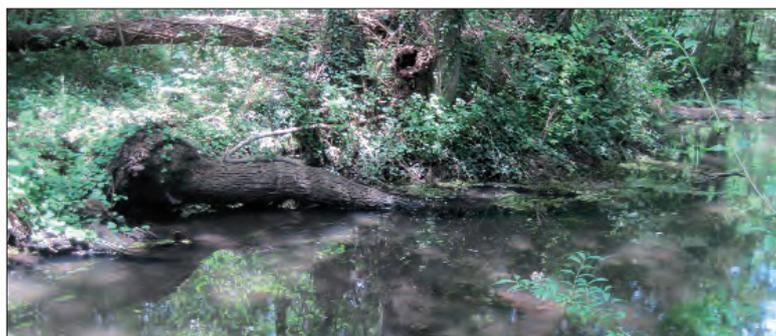
Seuls, les branches et arbres tombés formant un embâcle sont enlevés ou reconditionnés, et le faucar-

dement est limité au strict nécessaire.

Le but à atteindre est de réduire le chenal central d'écoulement, dans une approche diversifiée, afin de recréer une zone préférentielle de courant permettant l'autocurage, ainsi que le développement de la vie aquatique.

Ne soyez donc pas surpris ou choqués lorsque vous remarquez que certaines plantes envahissent le lit de la rivière (iris, joncs...) ou par l'aménagement de déflecteurs, épis, ou bien rétrécissements ; toutes ces présences sont adaptées au passage de l'eau. Quand survient une crue, les plantes se couchent et les aménagements sont positionnés pour être submergés.

Désormais, on raisonne gestion, aménagements et renaturation de la rivière.



2012 année électorale

Les résultats **Présidentielle** de l'élection **2012 à Moigny**

Résultats* premier tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 016		
Abstentions	151	14,86	
Votants	865	85,14	
Blancs ou nuls	17	1,67	1,97
Exprimés	848	83,46	98,03

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Mme Eva JOLY	21	2,48
Mme Marine LE PEN	164	19,34
M. Nicolas SARKOZY	262	30,90
M. Jean-Luc MÉLENCHON	71	8,37
M. Philippe POUTOU	8	0,94
Mme Nathalie ARTHAUD	2	0,24
M. Jacques CHEMINADE	1	0,12
M. François BAYROU	84	9,91
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	27	3,18
M. François HOLLANDE	208	24,53



Le traditionnel
dépouillement

Résultats* second tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 008		
Abstentions	137	13,59	
Votants	871	86,41	
Blancs ou nuls	53	5,26	6,08
Exprimés	818	81,15	93,92

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. François HOLLANDE	343	41,93
M. Nicolas SARKOZY	475	58,07

* En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des % exprimés peut ne pas être égale à 100,00%.

Les résultats **Législatives** de l'élection **2012 à Moigny**

Résultats* premier tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 016		
Abstentions	395	38,88	
Votants	621	61,12	
Blancs ou nuls	6	0,59	0,97
Exprimés	615	60,53	99,03

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
M. Alexis LENNE (AUT)	4	0,65
Mme Béatrice PERIE (PS)	194	31,54
M. Franck SAILLEAU (FN)	83	13,50
M. Xavier GUIOMAR (VEC)	27	4,39
Mme Régine LEFEBVRE (EXG)	0	0,00
Mme Ester NOWERSZTERN (EXG)	2	0,33
Mme Danièle MAILLAT (ECO)	11	1,79
M. Franck MARLIN (UMP)	255	41,46
M. Jean-Louis PORRY (DVD)	8	1,30
M. Orazio CASTELLANI (EXG)	1	0,16
M. François JOUSSET (FG)	12	1,95
Mme Annie CHEININE-FEUVRAIS (CEN)	11	1,79
M. Eric REYNAUD (DVD)	7	1,14



F. Marlin

Résultats* second tour

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	1 016		
Abstentions	420	41,34	
Votants	596	58,66	
Blancs ou nuls	15	1,48	2,52
Exprimés	581	57,19	97,48

Liste des candidats	Voix	% Exprimés
Mme Béatrice PERIE (PS)	216	37,18
M. Franck MARLIN (UMP)	365	62,82

* En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des % exprimés peut ne pas être égale à 100,00%.

Ne m'appellez plus mademoiselle !

La mention « mademoiselle » a disparu des formulaires administratifs après plusieurs pétitions émanant d'associations féministes.

Selon elles, le mot qui n'a pas d'équivalent au masculin serait discriminatoire.

Quel dommage que le « mademoiselle » qui était si joli, surtout au moment de la cérémonie de mariage avec le passage

lors des consentements de mademoiselle à madame.

Il va donc, comme beaucoup d'autres choses, disparaître de notre vocabulaire puisqu'il gêne celles qui voient en lui un mot qui rabaisse alors qu'il enjolivait celle qu'il paraît.

Rappelons que lorsque les femmes prennent le nom de leur mari, c'est leur nom de naissance



qui seul compte aux yeux de la loi. La distinction homme-femme suffit à identifier quelqu'un et on peut demander le statut marié ou célibataire sans utiliser le terme demoiselle.

La vie va ainsi, alors les jeunes hommes auraient-ils dû se bousculer pour faire parler d'eux et ainsi revenir aux damoiseaux ?

Cérémonie de la citoyenneté

Demain, je vote !

« On n'est pas sérieux quand on a 17 ans » affirmait le poète Rimbaud. Et pourtant, dès 18 ans, ce n'est pas seulement la liberté qui grandit, c'est aussi la responsabilité.

Samedi 7 avril dernier, les jeunes du village qui ont acquis leur majorité avant le 28 février 2012 ont été conviés à la mairie annexe pour une remise officielle de leur première carte d'électeur en présence des élus et des membres de la commission électorale.

Ces nouveaux électeurs ont apprécié cette



attention, heureux de se retrouver, car ils partageaient tous le sentiment d'obtenir un pouvoir immense en détenant le précieux carton : celui d'élire leurs représentants aux niveaux local, national et européen.

Chaque citoyen contribue ainsi à orienter les grands choix politiques de la France, à écrire son histoire, et à sceller son destin en votant pour la

présidentielle et ensuite pour les législatives.

Un vote auquel nos 17 nouveaux jeunes électeurs ont promis de prendre part, sans une certaine fierté et ont pu échanger à cœur ouvert sur leurs projets de vie mais surtout sur leurs futures intentions. « On entre vraiment dans la vie active citoyenne », ont-ils ainsi déclaré...

CONCEPTEUR D'ESPACES BOIS

MENUISERIE GENERALE

AGENCEMENT

FENETRES



FERRINO
Depuis 1957

Usine de Trémerolles
91 680 Bruyères Le Châtel
Tel : 01 64 90 00 21
www.ferrino.fr



Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité
des Cantons de La Ferté-Alais et Limitrophes
14 C avenue Carnot - 91590 CERNY
Tél. 01.69.90.65.43 - Fax 01.64.57.72.11
Dépannage : 01.69.90.65.41
E-mail : sicae-lfa@sicae-lfa.com
www.sicae-lfa.fr

Distribution Publique d'Énergie Électrique

Commémoration du 67^{ème} anniversaire du 8 mai 1945

Les 8, 9, 10 et 13 mai 2012 ont été célébrés respectivement l'anniversaire de la Victoire de 1945, la Journée de l'Europe, la journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en France et la fête nationale de Jeanne d'Arc.

S'agissant de la Victoire du 8 mai 1945, la municipalité a souhaité à cette occasion que la cérémonie revête une ampleur et une solennité particulière afin que nos concitoyens, réunis autour des Anciens Combattants, marquent leur attachement à la liberté et aux Droits de l'Homme ainsi que leur reconnaissance à tous ceux, morts ou vivants, qui ont combattu pour cette cause.



Appel du 18 juin

*Dignement
commémoré
avec une forte
participation
des enfants*

Belle cérémonie que voici « l'Appel du 18 juin 1940 », dont le texte historique est rappelé chaque année par Georges Vançon, célébré au pied de la plaque commémorative sur le mur de l'école en présence des portes drapeaux de la section de l'Union Nationale des Combattants.

C'est avec fierté que les écoliers ont chanté « la Marseillaise » symbolisant le souvenir pour ces générations futures qui finiront par oublier si l'on ne s'en préoccupe pas davantage. Michel Clamant, Président des anciens combattants a salué l'initiative de M. le Maire et le bel exemple pour les municipalités environnantes !

Après la traditionnelle minute de silence, tous les participants se sont réunis pour prendre une bien sympathique collation.

16^e Salon d'Art Moigny sur école

Pour sa seizième édition, le salon d'arts s'est déroulé, comme à l'accoutumée, le week-end de Pâques.

Ce sont plus de 60 exposants dont 20 sculpteurs venus de régions différentes qui ont répondu présent.

Ainsi, il y avait plus de 300 œuvres à l'affiche, peintures et sculptures, afin de satisfaire tous les goûts.



Les invités d'honneur cette année étaient, en peinture, Martine Battikha et en sculpture Annie Monas.

C'est un moment riche en couleurs et en formes qui permet à chacun de s'enrichir et d'accéder librement à la culture.

Nous vous donnons bien évidemment rendez-vous l'année prochaine !



Invités d'honneur



Martine Battikha

Peintre impressionniste qui aime décrire à petites touches fondues l'authentique, le vécu, ce qui possède une âme, Martine participe à de nombreux salons d'expositions locaux et a reçu le Prix de l'huile au Salon de printemps de Fontenay-sur-Loing en 2011.

Annie Monas

C'est au terme de plus de dix années de travail, qu'Annie, lauréate de la société Académique Arts-Sciences-Lettres a reçu son diplôme de la médaille d'argent le samedi 5 juin 2010 à l'Hôtel Intercontinental Paris 9^{ème}. Cette nomination lui est attribuée pour l'ensemble de son œuvre sculpturale.



Les Primés 2012 :

- Prix Municipalité : Michel Bouttier avec «Lucie» ;
- Prix Peinture : Jean Fernand avec «Danseur» ;
- Prix Sculpture : France Marie avec «Virginie» ;
- Prix du PNR : Bernard Lebreton avec «Lumière» ;
- Prix Atelier : Françoise Voyer avec «Couleur du cap nord» ;
- Prix du Public Peinture : Eliane Margrève avec «Lavande» ;
- Prix du Public Sculpture : Catherine Donegani avec «L'éléphant».

Une rando culturelle... vers Le Cyclop !

Le Cyclop est un monument unique dans l'histoire de l'art contemporain avec ses 22 mètres de haut, 300 tonnes d'acier que des hommes ont mis plus de 10 ans à ériger. Telle un totem, insolite et grandiose, l'œuvre de Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle, se dresse au cœur de la forêt située entre Moigny, par le rue de Cochet et la piste cyclable, et Milly-la-Forêt : une tête de cyclope, étincillante de miroirs, où escaliers, passerelles et mezzanines vous invitent à la découverte d'un univers enchanteur. A l'extérieur des éléments anthropomorphiques : une oreille de géant, un œil mobile, incrusté comme un diamant au milieu du front. De la bouche du Cyclop, jaillit de l'eau qui ruisselle sur une langue, à l'image d'un toboggan. A l'intérieur, une machinerie formidable, aux engrenages de ferraille aussi fascinants qu'hétéroclites qui tournent et s'entrechoquent...

Voilà un véritable moment de découverte sous les bienveillants

commentaires de M. François Taillade, directeur du site du Cyclop qui nous a permis de comprendre tout le sens de cette composition.

Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle ont fait don du Cyclop à l'État en 1987 pour le plus grand plaisir des habitants de notre région et en particulier à notre petit groupe de randonneurs privilégiés.



l'Oreille de Bernhard Luginbühl et le wagon de déportation.



Une visite au sommet du musée, l'équipe de randonneurs à la cime des arbres et sur le toit de l'art.



Le salon du livre à Moigny !

En écho au Salon du livre de Paris, la médiathèque a rendu hommage à la culture japonaise en présentant des romans, des mangas et des DVD d'auteurs japonais ou parlant du Japon. Le public a pu admirer une exposition d'objets divers (éventail, plateau, matériel d'écriture, tissus, marque-pages et livres dorés à l'or fin...) notamment grâce au prêt de l'entreprise TOPPAN dont le siège est situé à Tokyo au Japon mais résidente à Corbeil dans

l'Essonne, ainsi que de photos accompagnées d'explications pédagogiques sur les caractéristiques de la culture japonaise.



Animations pour petits et grands



Une lecture avec un kamishibai, animée par Rosemary Hubert, a donné le coup d'envoi de l'exposition sur le Japon.

Le Kamishibai est une technique de contage japonaise. Le principe est simple : des planches illustrées (avec les textes au verso) défilent dans un castelet en bois. Posé sur une table, ses trois volets ouverts, le castelet devient un petit théâtre pour enfants. Certains enfants de Moigny connaissaient déjà cette technique de contage, parfois utilisée à la maternelle, et tous ont apprécié de découvrir de nouvelles histoires et en redemandaient ! Adultes comme enfants ont perçu la grande qualité des textes et des illustrations qui faisaient penser à un théâtre d'ombres.

En mai, la médiathèque de Moigny a participé à la 1^{ère} édition de lectures communes. Il s'agit d'une manifestation propre aux territoires ruraux qui a démarré le mercredi 9 mai, journée de l'Europe. Le

thème retenu cette année a donc été : le livre et l'Europe. La libre interprétation de ce thème a permis l'émergence d'initiatives différentes

d'un village à l'autre. A Moigny, nous avons proposé à nos lecteurs de présenter leurs coups de cœur choisis dans la littérature contemporaine européenne.

Les lecteurs présents ont beaucoup apprécié cet échange sur la littérature et il

ya été convenu qu'ils se retrouveraient désormais pour une réunion mensuelle le mercredi après-midi (les dates seront annoncées sur le site de la commune et à la médiathèque). N'hésitez pas à nous rejoindre pour parler bouquins en toute convivialité autour d'un café.

www.lectures-communes.fr

Lire fait grandir les cultures

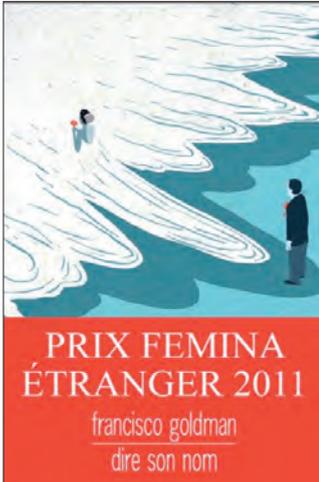
DU 9 AU 13 MAI 2012

Bibliothèques ouvertes, lectures publiques, échanges autour du livre et de la littérature...

AMR
Lectures Communes
Maires Ruraux de France

Coup de cœur des bibliothécaires

Annie :
Dire son nom
de Goldman Francisco



L'auteur mélange ses souvenirs aux écrits d'Aura, son épouse, morte à 30 ans sur une plage mexicaine. Ils allaient fêter leur second anniversaire de mariage elle aurait peut-être réussi à faire publier ses textes...

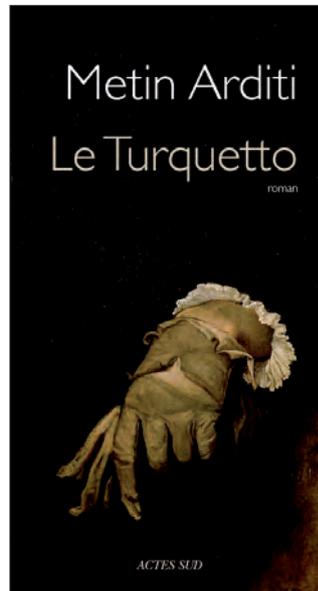
Emouvant récit sur le deuil et l'amour.

L'auteur nous fait découvrir l'attachement de leur couple, il redonne vie à Aura, jeune femme pleine d'esprit et d'énergie.

Goldman a su créer avec humour le portrait vivant d'un amour aussi joyeux et léger qu'il est profond et intense.

Rosemary :
Le Turquetto
de Metin Arditi

Se pourrait-il qu'un tableau célèbre - dont la signature présente une anomalie chromatique - soit l'unique œuvre qui nous reste d'un des plus grands peintres de la Renaissance vénitienne : un élève prodige de Titien, que lui-même appelait "le Turquetto" (le petit Turc) ? Metin Arditi s'est intéressé à ce personnage. Né de parents juifs en terre musulmane (à Constantinople, aux environs de 1519), ce fils d'un employé du marché aux esclaves s'exile très jeune à Venise pour y parfaire et pratiquer son art. Sous une identité d'emprunt, il fréquente les ateliers de Titien avant de faire carrière et de donner aux



congrégations de Venise une œuvre admirable nourrie de tradition biblique, de calligraphie ottomane et d'art sacré byzantin. Il est au sommet de sa gloire lorsqu'une liaison amoureuse le dévoile et l'amène

à comparaître devant les tribunaux de Venise.

Roman historique et roman d'apprentissage, ce livre mène aussi une réflexion profonde sur la place de l'art dans la religion au moment où les querelles des iconoclastes sont réveillées par la Réforme protestante et la volonté de l'Eglise catholique de s'en démarquer. Si le roman montre que la jalousie, la cruauté et la bêtise ne sont l'apanage d'aucune civilisation, il souligne aussi avec bonheur que la générosité et l'amour de l'autre se manifestent partout. Le Turquetto fait mentir ceux qui disent que les bons sentiments font de mauvais livres : voilà un hymne à la tolérance dont le raffinement et les qualités narratives ne font aucun doute.

Poésie à Moigny

Cette année, le Printemps des poètes avait comme thématique « Enfances » et à la médiathèque nous avons décidé de mettre en valeur la poésie pour enfant sur une table présentoir. Quand l'école primaire est venue nous rendre visite, Viviane a lu des poésies à toutes les classes. Les CP se sont précipités sur les Comptines à croquer et autres Comptines en chocolat : un régal de mots ! Les enfants qui travaillaient déjà sur la poésie avec leur maîtresse ont reconnu certains auteurs et ont été heureux de nous dire qu'eux aussi écrivaient des poèmes... Nous ne pouvons pas publier tous les textes de ces poètes en herbe mais nous vous laissons apprécier celui qui parle du village avec tant d'amour :

*Moigny, un endroit du paradis,
Moigny, un village où on écrit.
On écrit des choses qui se terminent par « i »,
Mais le mieux c'est qu'on y définit :
Ce paysage de calme,
Ce monde sans alarme.
Moigny, un seul désir,
Moigny, un village de plaisir.*

Calysta Gligsberg

TRANSPORTS BOSCHER René

Logistique Père et Fils
S.A.R.L. au capital de 7523 €



49, rue du Souvenir
91490 MOIGNY-SUR-ÉCOLE
TÉL. 01 64 98 48 09 - Fax. 01 64 98 04 63

Nos services

Déménagements -
Garde-meubles
Transport
Régional - National
Location emplacement
parking
Location véhicules
industriels



Le Festival Au Sud Du Nord s'invite à Moigny



Depuis quinze ans, au mois de septembre, l'Association Au Sud du Nord anime le sud de l'Essonne grâce à un festival qui ne cesse de gagner en notoriété. L'an dernier, pendant trois semaines, ce sont près de quarante concerts et une centaine d'artistes qui s'est succédée sur les routes de l'Essonne. La marque identitaire de ce festival est le mélange des genres musicaux, avec une dominante de jazz et d'improvisation. Mais d'autres disciplines sont également présentes : peinture, sculpture, vidéo, contes, danse.

Pour l'édition 2012 du festival, l'association et la Mairie de Moigny ont décidé de faire participer le village à cette manifestation d'envergure régionale. Le mercredi 26 septembre, il y aura donc un concert à l'église Saint-Denis qui s'inscrira dans cette dynamique culturelle. Ce concert commencera par une démonstration de batterie par Rémi Servat. Puis nous retrouverons avec plaisir la chanteuse Linda Bsiri.

Les Moignacois qui avaient assisté au concert de Noël n'ont pu oublier la belle voix de cette nouvelle habitante du village... Encore une fois, l'église mettra en valeur son chant solo. Le concert se terminera par un duo de jazz, intimiste et chaleureux, de Philippe Lacarrière, contrebassiste et directeur artistique du festival, et la chanteuse Guylenn Delassus.

Ce concert gratuit donnera le coup d'envoi de la saison culturelle de Moigny et vous permettra de faire une joyeuse pause après la rentrée de septembre.

Alors n'oubliez pas de réserver votre soirée du 26 septembre dès 20 heures à l'église.



AU SUD DU NORD
16^{ème} FESTIVAL
Du 7 au 30 Septembre 2012
dans 20 communes de l'Essonne

Concert gratuit

Trio ESPERANCA / BOJAN Z / François CORNELOUP
Aldo ROMANO / Louis SCLAVIS / Henri TEXIER / 129H
Mario CANONNE / Sophia DOMANCICH / hRUCK
Emmanuel BEX / Cie UPPERCUT / Cie ARTEFACT
Simon GOUBERT / WGM / Claire MICHAEL
Alain DEBLOSSAT / Francesco BEARZATTI
Francis LOCKWOOD / F3 / Franck TORTILLER
THÉÂTRE du MENTEUR / Sory DIABATÉ
Élisabeth CAUMONT / Marc BURONFOSSE
Stéphane GUILLAUME / Edouard BINEAU
Olivier CAHOURS / Sébastien TEXIER
Mise en scène : Philippe LACCARRIÈRE

4 SEPTEMBRE > AVANT-RENFÈRE à PARIS

7 WEST-LE-PETIT / 8 ARAUJON / 9 AUVERS-Saint-GERMES /
11 VILLERVALENT-SUR-AUVERS / 12 LA FERRE-AUX-ALLES /
13 BOUILLE / 14 GIRONVILLE-SUR-ESSONNE / 15 BOURY-
SUR-JUINE / 16 BOUHAÏ-SUR-JUINE / CHARENTAIS /
17 LORRY / 18 BOUHAÏ-SUR-JUINE / 19 LORRY-SUR-ORGE /
20 LORRY / 21 LA NAYE / 22 LA FERRE-AUX-ALLES / VAILLÉ-
PETIT / 23 BASTI-SUR-SAINTE-YVÈ / 24 LEVILLÉ-SUR-
ORGE / 25 MANDRY-SUR-ÉGLISE / 27 CHALOU-MILLANVILLE /
28 MÈREVILLE / 29 CERNY / 30 CERNY

Infos : 09 51 56 98 83 - www.ausuddunord.fr
Réservations : Food - Carrefour - Géant - Héros - Intermarché
www.ausuddunord.fr

AU SUD DU NORD
<http://ausuddunord.free.fr>

AEM
CONSTRUCTIONS

Génie-Civil et Bâtiment

Olivier Relut
2 bis rue Marcel Jeantet - 78370 Plaisir
Tél. 01 30 55 24 64 - Fax 01 30 55 22 97

Agence de la Place

Toutes Transactions Immobilières

Site : www.agencedelaplace.net
Tél. 01 64 98 90 80 - Fax 01 64 98 87 43

10 place du Marché - 91490 Milly-La-Forêt
Garantie QBE 30 000 € - CP 204 405 - 512 495 745 RCS Evry

15-16. SEPT.

Journées du Patrimoine

Le programme du week-end des 15 et 16 septembre

Le grand chantier de la Mairie et ses aménagements extérieurs touchent à leur fin et les Journées du Patrimoine offriront une excellente occasion de fêter l'inauguration de ce nouvel hôtel de ville.



Tous les Moignacois seront donc invités à la présentation de ce bâtiment patrimonial qui a été rénové pour offrir un cœur de village plus beau et des locaux plus fonctionnels pour les usagers et le personnel communal.



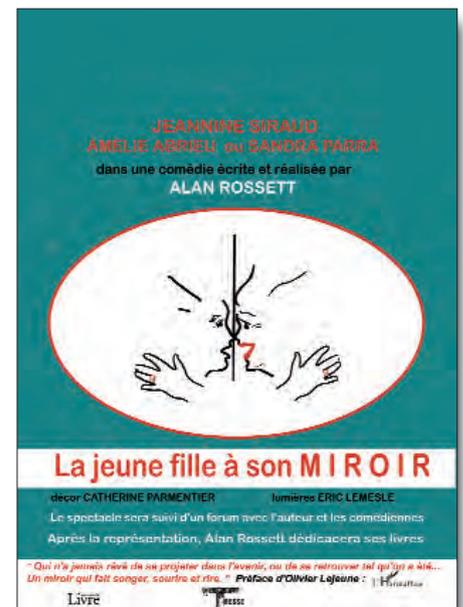
Comme chaque année, **les carrières de grès** ouvriront leurs portes au public pendant tout le week-end. C'est l'occasion de découvrir l'histoire d'une pierre caractéristique de l'architecture de la région et le travail des tailleurs de pierre qui la mettent en valeur.

"Une animation enfant est également prévue : l'artiste Clara Laurent, professeur d'art plastique de l'association Nénuph'arts et habituée des expositions, proposera aux enfants de colorier des motifs liés au patrimoine local."



Alors que **le chantier de restauration de l'église** aura débuté en avril, le bus de la Compagnie Artefakt présentera une exposition sur **le patrimoine du Dourdanais**. Il s'agit de photos présentées à un concours organisé par l'association SOS église dont la vocation est de favoriser la restauration de l'église des Granges-le-Roi (petit village à 3 km de Dourdan). L'accès à cette exposition sera gratuit. Le bus stationnera sur le parking des Ecoles en raison des travaux. L'église Saint-Denis sera également ouverte le samedi après-midi et le dimanche : une belle occasion de visiter ce monument sacré et de demander des explications sur les travaux de restauration.

Cette année, la commune organisera également **une soirée théâtrale** à la salle des fêtes, le samedi 15 septembre. Une comédie pour adultes, tendre et drôle, intitulée « La jeune fille à son miroir », comédie d'Alan Rossett, avec Jeannine Siraud et Amélie Abrieu, à ne manquer sous aucun prétexte ! Le texte est disponible à la médiathèque La Grange, alors n'hésitez pas à le demander si vous souhaitez déjà vous faire une idée du talent du dramaturge.



Du côté des Écoles

Nuit des Musées au **Cyclop**

Samedi 19 mai



Historique Depuis 2001, les musées d'Europe ont un rendez-vous privilégié tous les ans au printemps avec le public.

En 1999, à l'initiative du Ministère de la Culture et de la Communication français, ce rendez-vous proposait à tous les musées de France d'ouvrir gratuitement leurs portes au public un dimanche de printemps.

Baptisée naturellement « Printemps des musées », la manifestation s'est ouverte dès 2001 à tous les musées des 39 pays signataires de la convention culturelle du Conseil de l'Europe et a dès lors été placée sous le patronage de son Secrétaire général.

Cet événement, imaginé en premier lieu pour attirer le public de proximité vers ces musées « si proches mais qui paraissent parfois lointains », s'est réincarné en 2005 en Nuit des musées. Et c'est principalement pour attirer un nouveau public, un public plus jeune, plus noctambule que cette nuit des musées a été créée.

Conçue dans un esprit festif et convivial, cette Nuit des musées européenne qui débute au coucher du soleil pour s'achever vers une heure du matin est ainsi l'occasion de sensibiliser un plus large public à la

richesse de ce patrimoine que sont les collections de nos musées, et de conquérir de nouveaux visiteurs, en particulier les jeunes qui ont souvent d'autres pratiques culturelles, et les publics de proximité qui n'osent pas toujours franchir le seuil.

Plus proche de nous, F. Taillade, directeur du Cyclop, a organisé cette manifestation autour de l'œuvre de Tinguely, accompagné d'une artiste américaine Lindsay L. Benedict.

De nombreux groupes d'artistes étaient disséminés sur le parcours : hip hop ados, danses contemporaines d'adultes... l'ensemble très contemporain.

Un public d'adultes et d'enfants se sont retrouvés dans la bonne humeur, avec nos élèves de Moigny qui ont également répondu à l'appel encadrés par leurs enseignants.

Une belle manifestation culturelle sans la moindre goutte de pluie.



Opération « Laissons pousser »

« Depuis le printemps 2010, nos écoliers sont impliqués dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de restauration de la biodiversité en partenariat avec le PNR. On ne traite plus les espaces verts de la même manière. La gestion différenciée est devenue la pratique dominante, l'implication de tous les acteurs est nécessaire, la raison d'être de notre projet.

La campagne « Laissons pousser » à Moigny, pour cette troisième année, sera comme une revanche après une campagne de plantations 2010 et 2011 de graines de différentes fleurs et de graminées qui n'ont rien donné...

L'entrée sud du village avait été largement investie pourtant, mais nos enfants n'ont pas été récompensés de leurs efforts au profit de tous

les habitants. Semis trop tardifs, terre pas assez préparée ou peu favorable au mélange de graines, manque d'arrosage ? Certainement un peu de tout ça !... mais remplis d'espoir, cette année sera la bonne : celle des semis réussis et des fleurs épanouies !

Pour cette année 2012, l'opération de communication « Laissons pousser » visera donc à laisser pousser, mais sans apport de graines, des pelouses jusqu'à présent tondues régulièrement. Il s'agira ainsi de laisser s'exprimer des plantes sauvages locales pour vous offrir de magnifiques massifs de fleurs des champs.

Pour plus d'informations aller sur le site www.laissonspousser.com



Le Prix des P'tits Loups

2012

Comme tous les ans, les enfants de l'école primaire de Moigny ont participé au Prix des P'tits Loups, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de l'Essonne qui nous donne les livres lus par les enseignants volontaires avant de faire voter les enfants pour les livres qu'ils ont préférés : merci aux enseignants pour leur investissement !

Charles à l'école des dragons

Auteurs :

Alex Cousseau et Philippe-Henri Turin



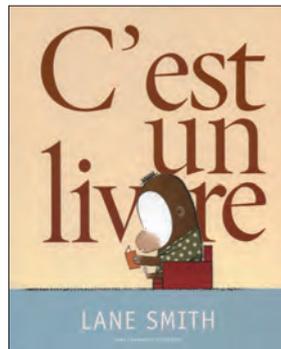
Comme tous les dragons de son âge, Charles doit apprendre à voler et à cracher du feu. Mais comment faire avec de si grandes ailes, avec de si gros pieds ? C'est sûr, Charles est différent des autres dragons. Plutôt que de prendre son envol, il reste désespérément cloué au sol. Plutôt que de brûler son cahier, il le noircit avec des mots, en

passant son temps à écrire des poésies bizarres. À l'école, les autres dragons se moquent constamment de lui. Pourtant, il doit bien exister quelqu'un, ici ou là, capable d'aider Charles. Capable de l'aimer. De lui faire sortir le nez de son cahier, pour visiter le monde si vaste, et rejoindre l'horizon si lointain... Charles est pareil à beaucoup d'enfants : il attend que quelqu'un le pousse un peu et l'encourage à prendre son envol. Alors Charles peut être vraiment lui-même, et ses ailes de géant deviennent un atout. Avec ce livre, les plus petits et les plus grands trouveront de quoi rêver, s'amuser, et grandir. Le livre préféré des CE2/CM1, lauréat du Prix des P'tits Loups à Moigny.

Comme une soudaine envie de voler

Auteurs : Thierry Dedieu

Animé par une curiosité sans fin, Magnus Philodolphe Pépin multiplie les expériences pour réaliser ses rêves les plus fous. La nature est son modèle. Lui donnera-t-elle les clés pour accéder à sa soudaine envie de voler ?



C'est un livre

Auteurs : Lane Smith

Qu'est-ce que c'est que ça ? C'est un livre.

Comment on fait défiler le texte ? On ne peut pas. Il faut tourner les pages. C'est un livre.

On peut s'en servir pour chatter ? Non, c'est un livre. Ça envoie des textos ? Ça va sur Twitter ? Ça marche en Wi-Fi ? Non... C'est un livre.

L'âne est un geek, le singe lui pardonne. L'album de Lane Smith glisse un message discret, drôle et percutant. Le livre, vu comme un refuge. Comme un bonheur simple, à l'état pur. Une valeur sûre. Le livre préféré des CM2.

Au même instant sur la terre

Auteur : Clotilde Perrin

Cet album insolite nous invite à faire le tour du monde en compagnie d'un oiseau voyageur. En glissant doucement du jour à la nuit, on découvre avec lui ce qui se passe au même instant en de nombreux endroits de la planète. Un livre-accordéon à déplier pour l'installer au sol ou sur une table et se promener tout autour des 24 fuseaux horaires.



Pleine lune

Auteurs : Antoine Guilloppé

Par une nuit de pleine lune, le loup ouvre les yeux, le renard sursaute. Quel est ce bruit qui réveille les habitants de la forêt ? Le hibou s'envole, toutes ailes déployées. Les cerfs sont aux aguets. Chauves-souris, sangliers, lapins : plus personne ne bouge dans la forêt. Seuls les ours sont rassurés dans cette nuit de pleine lune, bébé ours est né. Sur un très beau papier découpé au laser, on se laisse emporter



dans la nuit de la forêt d'où les animaux de dentelles surgissent illuminés par la pleine lune. Une véritable œuvre d'art. Le livre préféré des CP/CE1.

Matinée mathématique à l'école maternelle

Le samedi 9 juin dernier, les enseignants de l'école maternelle ainsi que les élèves, ont invité les parents à participer à une matinée ludique.

De nombreux ateliers de jeux mathématiques étaient installés. Les enfants ont pu ainsi expliquer à leurs parents les règles du jeu avant de se lancer dans le vif du sujet : jouer !

Un moment très convivial et familial dont petits et grands ont pu profiter ensemble.



Réouverture de l'espace des p'tits futés dès la rentrée pour l'étude avec Martine et le judo.

Tous les élèves de la maternelle et du CM2 récompensés

Comme chaque année, les élèves de la maternelle et ceux qui vont entrer en 6^{ème} ont eu le droit à une cérémonie bien à eux.

Ce temps fort organisé par les deux directrices et la municipalité s'est déroulé le vendredi 29 juin, marquant ainsi une étape importante dans la vie des élèves qui vient récompenser leur travail mais aussi celui de leurs enseignantes.

Offrir un livre, c'est un signe fort, car la bataille de la lecture n'est jamais gagnée et ces livres sont le symbole de la continuité des apprentissages, rappelle M. le Maire, qui a eu le plaisir de remettre les précieux ouvrages.



Randonnée Artistique

Tous les élèves des écoles, de la petite section au CM2, ont organisé, sous l'égide de leurs professeurs, une ballade artistique dans le village.

Tout un parcours avait été préparé entre l'école et le chemin du Moutonnier, en passant par l'église. La promenade s'entrecoupait de chants, de danses et de comptines. Ce fut un moment très agréable et très convivial.

Un grand merci aux professeurs pour l'élaboration de cette manifestation qui demande un long et lourd travail en amont, mais qui clôture si joliment une année scolaire.



GALETTE 2012 des Rois



Après avoir été à la rencontre des habitants à l'occasion de la remise des colis de Noël, nous avons été contents de nous retrouver autour de la traditionnelle galette des rois organisée par le CCAS pour les personnes âgées. Lors du discours de bienvenue, il a été rappelé que le CCAS remplit d'importantes missions dans le domaine de l'action sociale :

Les Moignacois disposent d'une navette de bus tous les premiers mercredis de chaque mois pour se rendre au centre commercial de Villiers en Bière.

Une supérette a été créée au village afin de faciliter la vie quotidienne de ceux qui ont du mal à se déplacer.

Il existe également un service de portage des repas à domicile, grâce au partenariat entre le CCAS et la maison de retraite de Boutigny.

Un service d'assistance de téléalarme et de visite des personnes âgées ou malades, l'achat des médicaments pour ceux qui ne peuvent se déplacer et le suivi de plusieurs dossiers d'aides sociales en étroite collaboration avec le département de l'Essonne, sont autant d'actions concrètes qui témoignent du travail du CCAS.

Un hommage a aussi été rendu aux défunts, qui ont été nombreux l'année dernière.

L'importance de l'organisation annuelle d'une galette des rois est confirmée par le contexte socio-économique qui rend plus que jamais indispensable la lutte contre la solitude et l'entraide face à la souffrance. La galette des rois va donc continuer à être l'un des moments fort et convivial de la vie à Moigny.

Pendant la dégustation de la délicieuse galette, toujours fournie par M. et Mme Lemarquis, l'après-midi a débuté dans une ambiance western avec une animation du Bluebonnet et ses démonstrations de danses country.

Ensuite, Nathalie Tavet et son groupe de danseuses étaient aussi au rendez-vous



avec de nouvelles chorégraphies. Pour nous souhaiter une bonne année, elles nous ont également offert un grand moment d'émotion, en nous interprétant une chanson spécialement composée pour ce jour.

Un grand merci à tous pour ces interventions très sympathiques.

Après-midi convivial, partagé avec nos anciens et nos plus jeunes.

Rendez-vous donc à l'année prochaine.

**Plan canicule
2012**

**Inscrivez-vous.
Protégez-vous !**

Pendant l'été, quand la période des vacances arrive, il a été souhaité d'activer le dispositif municipal pour la prise en charge des personnes âgées isolées en cas de *très forte chaleur*. Et même si le temps actuel n'est pas au beau fixe... mieux vaut prévenir et ne prendre aucun risque...

Alors retourner le questionnaire au CCAS



Bourse aux Jouets



Découvertes,
achats...

C'était ...



Collations pour les enfants.

le 11 mars !



CCAS

Prochaine sortie
automne
le 7 octobre
à Amiens

Réservation : Téléphonez
à la Mairie au 01 64 98 40 14

Soins palliatifs et accompagnement augmentation de l'espérance de vie

Les progrès dans le champ de la santé génèrent une augmentation de l'espérance de vie : ainsi, de nombreuses personnes voient leur durée de vie allongée, bien que certaines présentent des maladies chroniques parfois de plus en plus complexes et ont des handicaps de plus en plus sévères. Toute personne atteinte d'une maladie grave évolutive ou terminale doit pouvoir bénéficier de soins, qu'ils soient curatifs ou palliatifs.

Les soins palliatifs sont des soins actifs, continus, évolutifs, coordonnés et pratiqués par une équipe pluri-professionnelle. Leurs objectifs sont de prévenir et soulager les symptômes physiques et la souffrance psychologique, et de pren-

dre en compte la détresse morale et les difficultés sociales.

Les réseaux de santé « soins palliatifs, soins de support, douleur » mettent à disposition des patients et de leur entourage mais aussi des professionnels libéraux et institutionnels, une équipe de coordination spécialisée dans le suivi des maladies graves. Ces experts conseillers viennent en appui du médecin traitant et de l'équipe soignante à domicile pour améliorer la gestion des problèmes spécifiques liés aux affections graves et évolutives.

Ces équipes favorisent le maintien à domicile des personnes qui le désirent et assurent la continuité de la prise en



charge des soins médicaux, psychologique et sociale entre la ville et les établissements de santé.

La démarche des réseaux est fondée sur le respect de la personne, de ses droits et de ses souhaits. Leur intervention est entièrement gratuite.

Deux réseaux de santé couvrent le département de l'Essonne: le réseau Nepale sur le nord et le réseau SPES sur le sud Essonne et les communes limitrophes de Seine et Marne.

Pour toute information :

Vous pouvez contacter l'équipe de coordination du réseau SPES en appelant le 01 64 99 08 59, en vous connectant sur le site www.reseau-spes.com ou en écrivant à : réseau SPES – ZA rue de la Bigotte – 91750 Champcueil.

Les olympiades

Vous les attendiez depuis un an et vous avez répondu massivement en participant aux célèbres Olympiades organisées par l'A.S.C.V le dimanche 17 juin dernier.

Au menu de cette journée multisports à destination des enfants : un tournoi de foot, du tennis, tournoi des 3 ballons, du basket, un cross, du lancer de vortex (javelot en mousse qui émet des sons), une course en sac, une course de relais... bref de quoi contenter tout le monde.

Une buvette était sur place pour ravitailler nos sportifs tout au long de la journée.

Et bien évidemment, des récompenses ont été remises à tous les enfants qui ont participé à ces Olympiades.

Encore un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles et aux participants qui permettent ainsi de faire vivre le village au rythme du sport !



L'association du Foyer Rural

Une équipe constituée de bénévoles participant activement à la vie du village.

- Président : M. Yannick Foucher
- 1^{er} vice président : Mme Nathalie Tavet
- 2^{ème} vice président : M. Jacky Pasquier
- Trésorière : Mme Ghislaine Argentin
- Trésorière adjointe : Mme Véronique Lachenaît
- Secrétaire : Mme Kathy Bernaux
- Secrétaire adjointe : Mme Géraldine Allain
- Assesseurs : M. Eric Common et Mme Martine Foucher
- Commissaires aux comptes : Mme Betty Cartier et M. Emmanuel Plessis
- Autres membres du conseil d'Administration : Mme Chantal Abrioux, Mme Nathalie Arrigoni, M. Pascal Bellanger, Mme Suzanne Bouclet, Mme Fabienne Cécini, Mme Pascale Legrand, M. Jérôme Ménard, M. Pascal Simonnot.

manifestations
du Foyer Rural

calendrier 2012

- Samedi 14 juillet
Retraite aux flambeaux feu d'artifice avec Bal des pompiers
- Dimanche 2 septembre
Marché rural (20 ans)
- Dimanche 14 octobre
St-Denis (fête du village)
Foire à tout
Défilé de chars
- Samedi 24 novembre
Soirée choucroute
(avec le groupe Les pils schnaps)

Une équipe de bénévoles à votre service !

Créé il y a plus de 30 ans, le foyer rural apporte une **vitalité** à notre village tout au long de l'année en proposant aux petits et grands des activités sportives ou culturelles et en organisant des manifestations conviviales. Pour exemples, notre désormais célèbre Marché Rural du Gâtinais qui fêtera ses **20 ans** cette année, la Brocante de Pâques toujours aussi attendue, la fête patronale de la Saint Denis avec sa foire à tout, son défilé de chars et sa fête foraine, notre traditionnelle retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice de notre fête nationale ainsi que l'organisation de soirées à thèmes avec dîners dansants, etc ...

Son rôle premier : **faire que les habitants de Moigny se rencontrent et s'y sentent bien !** Pour cela toute notre équipe, composée entièrement de bénévoles, ne compte ni ses heures, ni sa peine ! Ce sont des soirées, des week-ends qui **vous** sont consacrés. Notre seule récompense : votre plaisir !.. Le plaisir d'avoir passé une agréable soirée à danser, le plaisir de vous être promené de stand en stand aux brocantes et marché, le plaisir d'avoir une activité physique ou culturelle hebdomadaire proche de votre domicile, le plaisir de vos enfants lorsque, déguisés et juchés sur nos chars, ils vous lancent leur poignée de confettis dans de grands éclats de rire ...

Notre association ne pourrait pas fonctionner et vous proposer autant d'activités s'il n'y avait pas des membres désintéressés qui y consacrent un peu de leur temps et beaucoup d'énergie.

Si cette idée vous séduit et que vous souhaitez vous aussi participer à la continuité de cette œuvre, sachez que **la porte du foyer est ouverte à tous !** En tant que simple habitant de Moigny, en tant qu'adhérent à l'association votre présence sera la bienvenue.

A bientôt peut-être !

Soirée Moules Frites

C'est en bravant le froid glacial de Février que tous sont venus à la traditionnelle soirée Moules Frites du foyer rural.

Heureusement l'accueil chaleureux, les plats fumants de moules marinières et de frites croustillantes préparés joyeusement par l'équipe du foyer ainsi que la chaude ambiance musicale ont pu réchauffer toute l'assemblée tout au long de cette belle soirée !..



Brocante

matinée enfantine

Certains enfants n'ont pas la chance de partir pendant les vacances de février, mais ont le plaisir de se retrouver un après-midi au Foyer Rural entre copains/copines.

Ils ont pu partager ensemble jeux, fous rires, bonbons, gâteaux, crêpes, ... et le Foyer Rural a offert cette année un cadeau souvenir à chacun avant de partir.

Non seulement, le soleil était au rendez-vous mais le bonheur et la joie sur le visage des enfants l'étaient également.

Merci aux parents pour les gâteaux et un grand merci aux enfants pour leur participation à la vie associative.



Danse COUNTRY au foyer rural

Samedi 24 mars, c'est dans une ambiance festive et au son du banjo, du violon et de l'harmonica que nombre d'amateurs de danse country sont venus faire chauffer la semelle de leurs santiags !...

Tout en dégustant un repas Tex Mex concocté par l'équipe du Foyer Rural on pouvait admirer les stétsons tourner et les sourires illuminer les visages de nos joyeux cow-boys.

Un grand merci à l'équipe des Blue Bonnet et à son président Dominique Juffroy pour avoir transformé notre salle du foyer en un véritable village du Far West digne des plus beaux studios d'Hollywood.

A l'année prochaine mesdames et messieurs les line-danseurs !..



cerfeuil menthe
thym coriandre
Daregal
2012
origan ciboulette

RESTAURATION SUR PLACE ET EMPORTÉE



PIZZAS AU FEU DE BOIS

Midi avant 14h30/Soir avant 21h00
Bar - Tabac - Presse - Dépôt de pain
Épicerie - Produits du Terroir

Ouvert du mercredi au dimanche
de 7h30 à 21h00

mail : bar.a.thym@orange.fr

de Pâques

Un beau et franc soleil printanier, des exposants venus en grand nombre ... tout était réuni pour permettre aux nombreux visiteurs d'aller de stand en stand à la recherche de l'objet rare, du bibelot tant recherché ! De faire une halte à la buvette tenue par l'équipe du Foyer Rural !

Au terme de ce dimanche de Pâques tous les participants auront pu s'exclamer : « ce fut une très belle journée ! »



1 vrai show

dans la joie et
la bonne humeur



C'est sous le regard de nombreux spectateurs que les danseuses de Nathalie ont présenté leur spectacle samedi 2 juin 2012 à la salle du Foyer Rural.

Une représentation musicale sur des rythmes variés et des chorégraphies admirablement bien interprétées comme des comédies pour certaines.

Petits et grands, tout le monde était ravi et les critiques étaient très positives.

Un grand merci aux danseuses pour nous avoir permis de passer une agréable soirée et de nous avoir fait partager leur passion, ainsi qu'à Martine pour la présentation du spectacle et à toutes les personnes toujours présentes pour le « coup de main » du dernier moment pour l'installation de la salle.

Rendez-vous au mois de septembre pour de nouvelles inscriptions et un nouveau programme.

Pour parfaire cet agréable moment, l'équipe du foyer avait décidé d'offrir une bouteille de champagne aux spectateurs qui fêtaient leur trentième ou quarantième anniversaire cette année.

De plus, comme nous étions la veille de la fête des mères, une tombola avait été organisée en leur honneur avec l'aimable participation de notre sympathique commerce « le Bar à Thym ».



« Mairie de Moigny, bonjour... ! »

Premiers mots entendus par tous les Moignacois ou Moignacoises qui téléphonent ou passent la porte de la mairie.

Monique Missotte, Moignacoise elle-même depuis de très nombreuses années, est agent d'accueil affecté aux services généraux en mairie... depuis... 33 ans... !

Toujours disponible, aimable, prête à rendre service... Monique, depuis le 1er juillet 2012, n'est plus parmi nous. Elle nous quitte après une très longue carrière consacrée aux bons soins de tous, habitants de Moigny et autres partenaires extérieurs. Elle a décidé de partir pour sa retraite, loin de notre Vallée de l'École, dans la région du sud-ouest, pour chercher... sans doute... plus de ciel bleu et de soleil ! Mais aussi très certainement pour se rapprocher de sa famille.

Nous lui souhaitons de réaliser tous ses projets et de profiter pleinement de son temps libre, et d'apprécier la « paresse savourée » !

Une secrétaire remplace une autre

Parisienne de naissance, Nathalie Putigny tout fraîchement mariée a choisi depuis très peu de temps de s'installer dans la très grande couronne parisienne du Sud, près de Malesherbes, à Ondreville-sur-Essonne, plus exactement.

Professionnellement, de formation commerciale, Nathalie, a commencé sa carrière dans la Fonction Publique territoriale en 1985, en centre de loisirs, en qualité d'animatrice puis de directrice de centre, à Rueil-Malmaison. Après quelques années

de bifurcation dans le secteur privé, entre 1991 et 1999, Nathalie a réintégré la Fonction Publique Territoriale en 1999, et ne l'a plus quittée. Elle a pris des fonctions d'agent administratif en mairie de Rueil-Malmaison, au service de l'Education dans un premier temps, puis au Service Elections/Etat civil et Recensement militaire dans l'Administration générale, jusqu'à ce jour...

...du 1er Juin 2012, où Nathalie arrive parmi nous, elle reprendra « **Mairie de Moigny, bonjour... !** »

Merci à Monique et bon courage à Nathalie.

Bonne retraite à Monique et Bienvenue à Nathalie



1 VELO POUR 2

3ème édition de la manifestation

Pour la 3ème année consécutive, la commission Jeunesse et Sport ainsi que le CMJ ont organisé la manifestation sportive un vélo pour deux. Nous remercions les jeunes élus qui ont assuré la diffusion de l'information auprès de leurs camarades. D'une certaine manière, c'est « notre vélo pour deux à nous » ou plus exactement un « tandem élus et jeunes » qui fonctionne parfaitement et qui permet d'organiser ce genre d'activité.



C'est une manifestation tonique, physique et familiale qui associe la course à pieds et le cyclisme sans esprit de compétition sur divers types de terrains : sentiers, sous-bois, chemins de campagne, un peu de bitume et une ballade à travers les champs de blé...

Tout s'est bien déroulé malgré un soleil timide qui a tenté de percer les nuages.

Nous saluons la participation des jeunes, très motivés, ainsi que celle de leurs parents et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !



nouveau à Milly santé & bien-être



La maison du 31 Grande Rue à Milly-la-Forêt, dotée d'une situation incontournable en plein cœur de la ville, s'offre une deuxième vie.

Dans les anciens locaux du laboratoire d'analyses de biologie médicale se profile maintenant un centre médical pluridisciplinaire incluant médecine générale, services infirmiers, ostéopathie, diététique nutrition, et psychothérapie.

Vous aurez également l'opportunité de recevoir des soins en Kinésiologie, des massages Shiatsu avec Delphine Sigrist, de la Sophrologie et de l'analyse en rêve éveillé avec Brigitte Coulon.

Alexandra Bailly, avec The InnerGetics Centre, propose, quant à elle, des cours de Yoga, de la Réflexologie plantaire.

De superbes travaux intérieurs ont été effectués début 2012 dans la maison, ce qui vous permettra d'apprécier dans une ambiance douce, sereine et professionnelle les services de ce regroupement de praticiens de la santé et du bien-être, une première à Milly.

La flambée des sapins



Le dimanche 8 janvier dernier, les nombreux Moignacois présents ont assisté à un spectacle flamboyant au terrain de sport situé à Chaude-Vallée.

C'était la 3^e édition de cette manifestation qui semble s'être inscrite dans les agendas des habitants.

Nouveauté cette année qui sera désormais renouvelée, le ramassage par le « Service Technique » de la commune de nos sapins fatigués d'avoir scintillés de mille feux et de faire briller les yeux des petits et grands.

Sur place, vin et marrons chauds étaient proposés et ont su égayer cette fin d'après-midi grâce aux élus toujours présents pour animer cette manifestation.

C'est autour d'un feu magnifique que nos chérubins ont dit au revoir à leur compagnon de Noël au son des « Trompes de Saint-Denis » qui ont ajouté une touche solennelle à cet adieu...

Ce fut un rendez-vous bien sympathique pour tout le monde.

ROGA MOTO SERVICES

Le samedi 9 juin dernier, l'entreprise Roga Moto Services, Phil pour les amis, a fêté l'anniversaire de l'ouverture de son centre situé à l'entrée de la rue du Souvenir.

Monsieur le Maire et tous les participants passionnés d'Harley Davidson ont apprécié cette manifestation qui s'est clôturée par le concert de « Top Fuel the Band » en toute sérénité.

Nous souhaitons à nouveau un bon anniversaire et une bonne continuation à cet établissement qui dispose déjà d'une bonne réputation !



Une formation à l'utilisation du défibrillateur automatique

Le défibrillateur cardiaque devient une nécessité dans les lieux recevant du public, et surtout dans les structures qui accueillent des sportifs. A cet effet, ce sont le cardiologue Xavier Dessenne et Thierry Guichard, pompier professionnel, qui durant une soirée ont assuré une formation à l'utilisation du défibrillateur automatique, dans la salle polyvalente du foyer rural fraîchement équipée.

La municipalité souhaitait profiter de la mise en place d'un défibrillateur automatique pour former à son usage un groupe d'une trentaine de personnes composé de responsables d'associations, d'élus, de personnel communal et d'enseignants.

D'abord appeler !

Cette première initiation très appréciée des participants a permis d'apprendre les trois étapes essentielles : diagnostiquer, appeler les secours, réanimer et ainsi pratiquer les gestes élémentaires de secourisme en rappelant comment doit être utilisé l'appareil lorsqu'une personne est inconsciente, c'est-à-dire ne répond plus aux ordres simples et ne respire plus. D'abord appeler les secours : le 15 pour le SAMU, le 18



pour les pompiers, le 112 en Europe. Puis aller chercher le défibrillateur et l'utiliser comme expliqué. « Sans danger pour l'utilisateur comme pour la victime, il ne se déclenche pas si le cœur fonctionne normalement, il demeure très simple d'utilisation ».



Une formation très utile clôturée par les remerciements de M. le Maire à nos deux formateurs, et tous les participants.

Le défibrillateur est accessible dans le hall d'entrée de la salle des fêtes. Comme eux, si vous souhaitez en savoir plus sur l'usage du défibrillateur automatique, deux vidéos sont disponibles en permanence à la médiathèque à destination du public.



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

**Pour vos travaux de collectivités et particuliers de :
Terrassements, voiries, assainissements, location de matériel**

36, rue de la Ferté-Alais - 91840 Soisy-sur-École

Tél. 01 64 98 03 83

email : tpsoisy@wanadoo.fr

**SOUFFLEZ
VOUS
SAUREZ**

Au volant... jamais sans mon EthyloTest

Depuis le 1^{er} juillet, les automobilistes (ou sur soi si l'on circule en 2 roues avec une cylindrée supérieure à 50 cm³) doivent obligatoirement s'équiper d'un éthylotest sous peine d'une contravention de 1^{ère} catégorie et le défaut de possession d'un tel équipement sera sanctionné à partir du 1^{er} novembre 2012 de 11 euros. Après le triangle de signalisation et le gilet (en vigueur depuis juillet 2008), l'Etat se montre de plus en plus vigilant sur la sécurité routière. Cette nouvelle réglementation vise à renforcer la prévention contre l'alcool au volant qui reste l'une des causes principales des accidents de la route.



La responsabilisation au cœur du dispositif : Cet appareil qui mesure la

quantité d'alcool dans l'air expiré permet au conducteur de savoir s'il est apte ou non à conduire. C'est avant tout un outil de responsabilisation pour les automobilistes car il est évident que l'utilisation de l'éthylotest ne peut être tenue comme preuve au cours d'un contrôle de police.

Cette mesure soulève toutefois quelques problèmes et interrogations. Par exemple, un conducteur peut souffler dans son éthylotest juste après une soirée arrosée sans dépasser le seuil

POUR SAVOIR SI VOUS POUVEZ CONDUIRE

autorisé par la juridiction française mais après un contrôle 45 minutes plus tard l'éthylotest peut s'avérer être positif.

Effectivement le pic maximum d'alcoolémie se situe entre 30 minutes et une heure après avoir absorbé de l'alcool. Il existe un flou juridique qui reste à dissiper....



UN ETHYLOTEST DANS CHAQUE VOITURE

**ARRÊTE !
TU SOUFFLES
DANS L'AIR-BAG !**



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

N.R.J

- dépannage
- chauffage
- alarme
- informatique
- courant faible

Siège social : ZA, 9, rue des Chenêts - 91490 MILLY-LA-FORÊT

Tél. 01 64 98 77 91 - Fax. 01 64 98 77 67

nrj.electricitegenerale@wanadoo.fr





ZOOM

Frédéric Dupré



jeune cinéaste du village de retour de Los Angeles

De Moigny à Los Angeles en passant par Cannes, le jeune cinéaste Frédéric Dupré, natif de Moigny, est peu connu du grand public français... et pourtant, il a trouvé sa place à Hollywood, comme quoi notre village confirme sa tendance à devenir le creuset d'artistes en tous genres.

Son premier film, *Survivor*, avait déjà été sélectionné au Festival International du Film d'action de Los Angeles en juillet 2010. Il s'agissait d'un moyen métrage tourné dans les bois de Moigny-sur-Ecole avec un groupe d'amis. Son deuxième film a fait mieux puisque *Survivor II* a remporté un « Award of excellence for 2011 » décerné par le grand magazine américain du cinéma « Hollywood Magazine ». Bricolé avec les moyens du bord, ce *Survivor II* a coûté moins de 500 € de budget. Une somme « dérisoire », précise Frédéric qui assure lui-même le montage, la musique, une partie du

scénario... et incarne le héros du film, un employé de bureau traqué par les dealers. « Après avoir reçu un coup à la tête, il a perdu la mémoire et se comporte comme un animal. Bientôt, il va traquer les dealers », explique Frédéric.

Avant d'être un cinéaste, cet enfant du pays de 45 ans est surtout un grand amateur du 7ème art. Sa collection personnelle compte 2000 DVD allant des films de Charlie Chaplin à « Avatar ». Autodidacte, il a appris à filmer en regardant des films... et en filmant : c'est en forgeant qu'on devient forgeron ! Notre artiste local ne fait pas de manière pour nous confier ses émotions et ne joue pas la fausse modestie mais garde aussi les pieds sur terre (mais la terre de Moigny est fertile !) :

« J'ai eu la grande joie d'être invité à une soirée Hollywoodienne où j'ai pu rencontrer le grand acteur américain John Savage. Il parle un peu français... mais très peu ! J'aime beaucoup Los Angeles !! » Bref de bons souvenirs pour Frédéric Dupré qui revient à Moigny avec des yeux brillants de plai-



sir et avec l'espoir de voir enfin sa carrière cinématographique décoller. Son ambition : faire des films populaires tout en ayant la reconnaissance des professionnels.

« Je viens de finir mon troisième film *Survivor III*. C'est un film d'action de deux heures. Opération commando, hélicoptères, vengeance et jolies filles viennent agrémenter ce long métrage. J'espère qu'il remportera cette année plusieurs récompenses et qu'il m'ouvrira encore plus de portes que l'année dernière dans le monde très fermé du cinéma professionnel... »

nous confie fièrement Frédéric Dupré.



Améliorons ensemble
notre environnement
et notre sécurité

Le service

La maîtrise du métier

Le respect des contraintes

Essonne-TP

10 chemin de la Ferté Alais - 91790 Boissy S/Saint Yon - Tél. : 01 69 26 10 17 - Fax : 01 60 83 81 37

Moigny-sur-École et son histoire passée suite...

Plan de ville

Sur ce plan ancien peut être distinguée, au nord-est de la seigneurie de Launay, la chapelle Sainte-Anne alors existante. Cet établissement isolé, accompagné à l'origine d'un prieuré dominant le vignoble, est à relier à la ferme de Courtebray (cour sur la hauteur) dont le plan signale les ruines au bord du plateau. Le patronage de Sainte Anne, répandu dans les campagnes françaises à partir du XVe siècle, est postérieur à la fondation de la chapelle du Xe siècle. Il est possible que ce prieuré servant au XIIIe siècle de maladrerie soit l'établissement primitif de Saint-Denis à Moigny.



Ferme de Launay

La ferme de Launay exploitait les terres à blé du plateau. Elle seule subsiste de la seigneurie de Launay, comprenant en 1742 une maison noble, une ferme et une chapelle écartée et réputée du Xe siècle. Ce hameau isolé succède sans doute à un établissement antique dû à la présence d'une importante mare de platière, seul point d'eau à 3 kilomètres à la ronde sur la voie qui dessert le plateau. L'eau de mare potable pour les animaux est alors bue coupée de vin. Après des siècles d'ingéniosité héroïque, l'eau courante est enfin fournie à la ferme par Boutigny en 1983.



Puits communal

Ce puits communal est creusé pour le confort des habitants de la partie haute du village au carrefour de la Croix Blanche, aujourd'hui place du Puits. Sa couverture en encorbellement montre le souci d'hygiène et de sécurité des usagers à cette époque. L'adduction d'eau n'intervient à Moigny qu'en 1958. En 1901, lors du déplacement de la croix de carrefour, une cavité contenant 15 lames neuves de silex taillé du Grand-Pressigny est mise au jour. Votif ou pragmatique, ce dépôt indique que le carrefour devenu la place du Puits existait déjà au Néolithique.

La couverture en encorbellement montre le souci d'hygiène et de sécurité des usagers à cette époque. L'adduction d'eau n'intervient à Moigny qu'en 1958. En 1901, lors du déplacement de la croix de carrefour, une cavité contenant 15 lames neuves de silex taillé du Grand-Pressigny est mise au jour. Votif ou pragmatique, ce dépôt indique que le carrefour devenu la place du Puits existait déjà au Néolithique.



Fontaine-lavoir et abreuvoir Saint-Denis

Construit sur une source et prolongé par un abreuvoir, le lavoir

Saint-Denis est un bassin rectangulaire à bords inclinés, entouré d'une galerie pavée close de murs et abrité par deux toits formant un impluvium. Avant le XIXe siècle, la lessive se fait dans la rivière. La fontaine Saint-Denis et les sources voisines sont sans doute à l'origine du hameau primitif alignant, perpendiculairement à la rivière, le gué, le moulin, la maison noble de Fort-Château brûlée par les Anglais en 1422, et en contre-haut, l'église Saint-Denis située sur l'ancienne route de Paris à Lyon.

Carrières de grès

Le grès, très résistant à l'usure, est extrait dans la région depuis le règne de Philippe Auguste pour le pavage des rues de Paris. À partir de 1907, les vallées de l'Essonne et de l'École sont massivement exploitées, avant que l'on ne préfère le macadam. À Moigny, une dernière carrière en activité située aux



abords de la Côte d'Armont maintient intacte la tradition artisanale au bénéfice de la restauration des bâtiments historiques et de réalisations de prestige. La « cabane » qui abrite l'atelier de taille, initialement couverte de fougère, se déplace au rythme du débitage du banc d'exploitation.

Cressonnières

Moigny, bassin de sources surgissant à température constante de 14°C à la base du coteau, réunit toutes les conditions pour pratiquer la culture du cresson en eau vive.

Apparues en 1896 sur les bords de l'École, les cressonnières de Moigny font vivre aujourd'hui deux exploitations. Culture délicate impliquant la connaissance de nombreux tours de main, la cressiculture est un patrimoine essonnien revendiqué comme symbole de qualité de l'environnement.





Un Bébé Un Arbre



La municipalité met chaque année sur pied une cérémonie de plantation d'arbres, d'essences locales, baptisée « Le Bois d'Amour », dans notre petit village de 1 316 âmes.

Cette cérémonie est dédiée aux chérubins, avec pour la cuvée 2011, le nombre de 14 nouveau-nés. Ces enfants représentent déjà l'avenir et un jour, ils seront en droit de nous demander des comptes si nous ne respectons pas l'environnement et le cadre de vie de notre village.

Planter un arbre, c'est non seulement un micro-événement écologique, un

acte militant citoyen, mais aussi tout un symbole de vie et de retour à la terre, autrement dit, à nos racines ancestrales les plus profondes.

La volonté d'organiser cette cérémonie repose sur l'idée de célébrer ensemble le cycle de la vie dans le respect des rythmes naturels : comme un jeune pommier qui sera offert cette année à planter dans le jardin, l'enfant grandit et se métamorphose au fil du temps. Laissons à chacun le temps de s'épanouir, même si pour l'heure le bavoir est encore de rigueur !



1, Bis Grande rue
91490 Moigny sur Ecole

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION

MILLY
MOTOCULTURE

 01 64 98 75 02

REPARATION VENTE NEUF ET OCCASION



Traiteur

33 rue Denis Papin
91240 Saint-Michel-sur-Orge

Tél. : 01 60 16 94 23
Fax : 01 60 16 94 61

www.barrero.com
Email : barrerojose@wanadoo.fr



basket

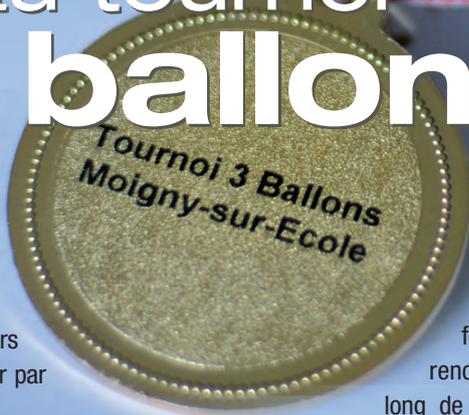


hand



foot

Tous au tournoi des 3 ballons au city stade !



Dimanche 1^{er} avril, et ce n'était pas une blague, s'est déroulé le premier tournoi des « Trois Ballons » organisé par nos élus juniors du CMJ, chapeautés bien sûr par leurs aînés.

Les enfants ont été nombreux à répondre à l'invitation encouragés par leurs parents, le tout sous un soleil radieux qui aura contribué au bon déroulement de cette manifestation sportive.

Sept équipes mixtes de cinq à six joueurs ont été formées et se sont rencontrées tout au long de l'après-midi en alternant trois sports différents toutes les trois minutes : football, handball, basket.

Un principe parfaitement ludique qui a amené de belles confrontations, le tout dans une

ambiance bon-enfant et familiale propre à l'image de notre village de Moigny.

Après l'effort, le réconfort, car tous nos jeunes ont été récompensés d'une médaille confectionnée pour cette manifestation et d'une petite collation.

On peut déjà dire que durant cet après-midi là, ce sont l'esprit d'équipe et la convivialité qui sont sortis vainqueurs de ce tournoi.

Face au succès, c'est avec enthousiasme que la municipalité reconduira cette manifestation destinée aux juniors l'année prochaine !



TRANSPORT

BOSCHER Daniel

Rue du Souvenir "La Grande Haie"
91490 Moigny-Sur-Ecole

Tél. 01 64 98 48 10

SORET Père et Fils

Peinture - Décoration
Revêtement sols et murs
Ravalements



23, rue du 8 Mai 1945 - 91490 Moigny-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 81 11 - Mobile : 06 83 94 01 54



Naissances

- Baptiste, Séverino Alfonso
né le 25 avril 2012 à Fontainebleau
(Seine-et-Marne).
- Livio Esteves
né le 5 juin 2012 à Fontainebleau
(Seine-et-Marne).



Mariages

- Maurizio Maglificio et Aurélie, Vitalie Mathiez, le 18 février 2012.
- Karim Belkacem et Sophie, Anne Caillot, le 5 mai 2012.
- Yves, Vincent Canghemi et Laurence, Patricia, Michèle Ducoin le 2 juin 2012.
- Mickaël, Dominique, Claude, Franck Defer et Marie-Claire, Lucie, Isabelle Mauguin, le 23 juin 2012.
- Hervé, Patrice, Flavien Tavernier et Marion, Katy Bernaux, le 30 juin 2012.
- David, Franck, Duchêne et Cécile, Elisabeth, Arpino, le 30 juin 2012.

Décès

- Daniel, Joël Hardy, décédé le 28 janvier 2012 à Champcueil.
- Giuseppe Berveglieri, décédé le 1^{er} février 2012 à Corbeil-Essonnes.
- Paul, Victor Plessis, décédé le 15 février 2012 à Ris-Orangis.
- Bernard, Adrien, Gilbert Lachenait, décédé le 2 mars 2012 à Paris (14^{ème}).
- André Sellier, décédé le 6 avril 2012 à Champcueil.
- Marcelle Renée Tavet, décédée le 15 avril 2012 à Corbeil-Essonnes.



Maurizio Maglificio et Aurélie Mathiez



Karim Belkacem et Sophie Caillot



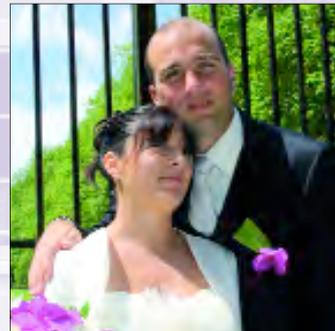
Yves Canghemi et Laurence Ducoin



Mickaël Defer et Marie-Claire Mauguin



Hervé Tavernier et Marion Bernaux



David Duchêne et Cécile Arpino

MENUISERIE
Frédéric Houdin
Tél. 01 64 98 08 16
Fax : 01 64 98 40 44
1 rue Adonis Rousseau
91490 Moigny-sur-Ecole

ENTREPRISE DE BATIMENT
maçonnerie-BA-plâtrerie-couverture-carrelage
BRÉGÉ
34, route de Sermaises - 45330 MALESHERBES
Tél. 02 38 34 62 63

Restaurant
La Patte d'Oie
à Mennecey



Midi et soir de 23 à 36€
Menu carte > 36€

Tél. 01 64 57 12 39
www.compagnie-des-clos.com

Parking privé

Restaurant La Patte d'Oie
16 route de Paris - 91540 Mennecey

Plus qu'un restaurant... un lieu

Ouvert tous les jours sauf le dimanche soir